



# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ETAT DU CAMEROUN



Montant de l'opération : **150** **Milliards de FCFA** | Prix de l'obligation : **10 000 FCFA** | Minimum de Souscription : **10 obligations**  
Nombre d'obligations : **15 millions**

Période de souscription :  
Du 24 Novembre au 23 Décembre 2014

## NOTE D'INFORMATION

— **ECMR** —

**5,50%**

— **net par an 2014-2019** —

Amortissement :  
**linéaire avec différé d'un an**

Arrangeur



**SCB Cameroun**

La présente opération est enregistrée par la Commission des Marchés Financiers du Cameroun sous le N° OTP-14-004  
Conformément aux dispositions découlant de la loi n°99/015 du 22 décembre 1999 portant création et organisation d'un marché financier. La présente note d'information est dispensée du visa de la Commission des Marchés Financiers préalable à sa distribution dans le public.

L'attribution par la Commission des Marchés Financiers d'un numéro d'enregistrement ne constitue pas une approbation de l'opportunité de l'opération envisagée. Elle n'authentifie pas les informations présentées relativement à la situation économique et financière du Cameroun. L'attribution du numéro d'enregistrement porte seulement sur la cohérence et la pertinence de l'information fournie dans la perspective de la présente émission.

### ETABLISSEMENTS PLACEURS :

SCB Cameroun - Financia Capital SA - Afriland First Bank - Banque Atlantique Cameroun - UBA Cameroon  
BICEC - EDC Investment Corporation - CENAINVEST - CBC - Société Générale Cameroun





# TABLE DES MATIERES

<b>I.</b>	<b>Table des matières</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>Conditions de diffusion de la présente note d'information</b>	<b>7</b>
<b>III.</b>	<b>Abréviations</b>	<b>9</b>
<b>IV.</b>	<b>Sommaire</b>	<b>11</b>
<b>V.</b>	<b>Avertissement et restriction</b>	<b>12</b>
A.	Avertissement	12
B.	Restriction	12
<b>VI.</b>	<b>Préambule</b>	<b>13</b>
<b>VII.</b>	<b>Responsables de la note d'information</b>	<b>14</b>
A.	Attestation du Ministre des Finances	15
B.	Attestation de l'Arrangeur	16
C.	Attestation de conformité et de régularité du Conseil Juridique	17
D.	Responsable de l'information et de la communication financière	18
<b>VIII.</b>	<b>Présentation de l'opération</b>	<b>19</b>
A.	Cadre de l'opération	20
B.	Objet de l'emprunt et destination des fonds levés	20
C.	Caractéristiques de l'emprunt	23
D.	Modalités de remboursement de l'emprunt	25
E.	Syndicat de placement	26
F.	Ordres de souscription	27
G.	Authentification des bulletins de souscription	27
H.	Centralisation	27
I.	Règles d'allocation des titres	27
J.	Règlement et livraison des titres	27
K.	Déclaration des résultats de l'émission	28
L.	Coût de l'opération	28
M.	Cotation en bourse	28
N.	Masse des obligataires	28
O.	Service financier de l'emprunt	28
P.	Faits exceptionnels et litiges	29
Q.	Facteurs de risques	29
<b>IX.</b>	<b>Présentation Générale de l'Emetteur</b>	<b>30</b>
A.	Informations Générales sur l'émetteur	31
B.	Forme de Gouvernement	31
1.	Forme de l'Etat	31
2.	Le Pouvoir Exécutif	31
a.	La Présidence de la République	31
b.	Le Gouvernement	32
3.	Le Pouvoir Législatif	32
a.	Le Sénat	32
b.	L'Assemblée Nationale	32



4.	Le Pouvoir Judiciaire	32
C.	Présentation de l'Emetteur	33
1.	Présentation de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM)	34
a.	Missions	34
b.	Organisation	35
D.	Principales Organisations	36
E.	Sources d'Information	37
<b>X.</b>	<b>Informations Economiques</b>	<b>38</b>
A.	Présentation générale	39
1.	Situation économique générale à la fin 2013 et estimations 2014	39
a.	Situation économique nationale	39
b.	Situation économique internationale	40
2.	Principaux chiffres sur cinq ans	40
a.	Produit Intérieur Brut	40
b.	Taux d'inflation	41
c.	Taux de chômage	42
3.	Statistiques économiques et financières	42
a.	Demande du secteur public et du secteur privé	43
b.	Agriculture	43
i.	Cacao	44
ii.	Caoutchouc	44
iii.	Coton	44
iv.	Banane	44
v.	Café	44
vi.	Huile de palme brute	44
c.	Secteurs industriels	40
i.	Hydrocarbures	45
ii.	Industries manufacturières	45
d.	Services	45
i.	Télécommunications	46
ii.	Assurances	46
4.	Perspectives de l'économie camerounaise sur la période 2014-2019	46
B.	Commerce extérieur	48
1.	Exportations	48
2.	Importations	50
3.	Autres opérations financières avec l'extérieur	51
C.	Système Bancaire et Politique Monétaire	52
1.	Paysage Bancaire	52
2.	Régulation Bancaire	52
3.	Banque Centrale	52
4.	Analyse du secteur bancaire	52
D.	Marché Financier	52
1.	Historique	52



2.	Organisation	52
3.	Emissions de titres publics	53
a.	Emissions par syndication	53
b.	Emissions par adjudication	55
<b>XI.</b>	<b>Finances publiques</b>	<b>58</b>
A.	Budget de l'Etat	59
1.	Analyses de Recettes	59
a.	Recettes pétrolières	59
b.	Recettes non pétrolières	60
2.	Analyse des dépenses	60
B.	Dettes publiques	62
1.	Encours de la dette	62
2.	Ratios de viabilité de la dette	62
a.	Ratio dette publique sur PIB	62
b.	Valeur actuelle (VA) de la dette publique extérieure sur le PIB	63
c.	Valeur actuelle de la dette publique extérieure sur recettes budgétaires hors dons	64
C.	Situation monétaire	65
1.	Masse monétaire	65
2.	Avoirs extérieurs nets	65
3.	Crédit intérieur	65
<b>XII.</b>	<b>Annexes</b>	<b>66</b>
A.	Décret présidentiel	67
B.	Arrêté ministériel	68
C.	Détail des projets	70
1.	Barrage de Lom Pangar	70
a.	Présentation	70
b.	Etat d'avancement	70
2.	Barrage de Memve'ele	71
a.	Présentation	71
b.	Etat d'avancement	71
3.	Barrage de Mekin	71
a.	Présentation	71
b.	Etat d'avancement	71
4.	Autoroute Yaoundé-Nsimalen	72
a.	Présentation	72
b.	Etat d'avancement	72
5.	Pénétrante Est de Yaoundé (Mimboman – Nkoabang)	72
a.	Présentation	72
b.	Etat d'avancement	73
6.	Travaux d'aménagement de la voie d'accès à Olembe	73
a.	Présentation	73
b.	Etat d'avancement	73
7.	Réhabilitation et aménagement de la route Shell Nsimeyong – Tam Tam – TKC – Boucle chapelle Saint Marc – Hopital Biyem Assi (Maîtrise d'œuvre incluse)	73



a. Présentation	73
b. Etat d'avancement	73
8. Réhabilitation de la voirie de la ville d'Ebolowa	73
a. Présentation	73
b. Etat d'avancement	73
9. Calibrage des drains primaires dans la ville de Douala (Projet d'assainissement pluvial de la ville de Douala)	74
a. Présentation	74
b. Etat d'avancement	74
10. Construction d'un canal sur le Mfoundi (Projet d'assainissement de Yaoundé – Phase 2)	74
a. Présentation	74
b. Etat d'avancement	74
11. Bitumage du réseau structurant	75
a. Présentation	75
b. Etat d'avancement	75
12. Bitumage du réseau non-structurant	75
a. Présentation	75
b. Etat d'avancement	76
13. Construction des abattoirs et des entrepôts frigorifiques au Cameroun	76
a. Présentation	76
b. Etat d'avancement	76
14. Construction du port en eau profonde de Kribi	77
a. Présentation	77
b. Etat d'avancement	77



## **II. CONDITIONS DE DIFFUSION DE LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION**



Après obtention du numéro d'enregistrement de la Commission des Marchés Financiers et dès sa publication, la présente note d'information sera remise ou adressée sans frais à tout souscripteur, acheteur ou investisseur potentiel sollicité ou à toute personne qui en fait la demande, dans la limite du stock disponible.

La présente note d'information sera également tenue à la disposition du public :

- au Ministère des Finances/Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, Direction de la Trésorerie, Bâtiment A, Porte 01 ;
- sur le site Internet de la Présidence de la République du Cameroun : [www.prc.cm](http://www.prc.cm) ;
- sur le site Internet du Gouvernement : [www.spm.gov.cm](http://www.spm.gov.cm) ;
- sur le site du Ministère des Finances : [www.minfi.gov.cm](http://www.minfi.gov.cm)
- sur le site Internet de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire : [www.dgtcfm.net](http://www.dgtcfm.net) ;
- sur le site Internet de la Caisse Autonome d'Amortissement : [www.caa.cm](http://www.caa.cm) ;
- sur le site Internet de la Commission des Marchés Financiers : [www.cmf.cm](http://www.cmf.cm) ;
- sur le site Internet du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire : [www.minepat.gov.cm](http://www.minepat.gov.cm) ;
- auprès des Prestataires de Services d'Investissement (PSI) ci-après membres du Syndicat de Placement :
  - SCB Cameroun
  - Financia Capital SA
  - Afriland First bank
  - Banque Atlantique Cameroun
  - UBA Cameroon
  - BICEC
  - EDC Investment Corporation
  - CENAINVEST
  - CBC
  - Société Générale Cameroun





### **III. ABREVIATIONS**



<b>BEAC:</b>	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<b>BIT:</b>	Bureau International du Travail
<b>BTA:</b>	Bons du Trésor Assimilables
<b>BTP:</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>BC-PME:</b>	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises
<b>BICEC:</b>	Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit.
<b>CAA:</b>	Caisse Autonome d'Amortissement
<b>CAGR:</b>	Compound Annual Growth Rate
<b>CARFIC:</b>	Cameroon Rural Financial Corporation
<b>CBC:</b>	Commercial Bank -Cameroun
<b>CEMAC:</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CENAINVEST:</b>	Central Africa Investment
<b>CMF:</b>	Commission des Marchés Financiers
<b>CPIA:</b>	Country Policy and Institutions Assessment
<b>DSX:</b>	Douala Stock Exchange
<b>DGTCFM:</b>	Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire
<b>ECMR:</b>	Emprunt du Cameroun
<b>EDC :</b>	Ecobank Development Corporation
<b>FBCF:</b>	Formation Brute de Capital Fixe
<b>FCFA:</b>	Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
<b>MINEPAT:</b>	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
<b>MINFI:</b>	Ministère des Finances
<b>MINREX:</b>	Ministère des Relations Extérieures
<b>OTA:</b>	Obligations du Trésor Assimilables
<b>OHADA:</b>	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>PIB:</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PSI:</b>	Prestataire de Services d'Investissement
<b>SCB:</b>	Société Commerciale de Banque
<b>SGC:</b>	Société Générale Cameroun
<b>SNH:</b>	Société Nationale des Hydrocarbures
<b>TIAO:</b>	Taux d'intérêt des appels d'offres
<b>UBA Cameroon:</b>	United Bank for Africa Cameroon
<b>VA:</b>	Valeur actuelle
<b>FMO:</b>	Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden (Netherlands Development Finance Company)



## IV. SOMMAIRE

I.	Table des matières	3
II.	Conditions de diffusion de la présente note d'information	7
III.	Abréviations	9
IV.	Sommaire	11
V.	Avertissement et restriction	12
VI.	Préambule	13
VII.	Responsables de la note d'information	14
VIII.	Présentation de l'opération	19
IX.	Présentation Générale de l'Emetteur	30
X.	Informations Economiques	38
XI.	Finances publiques	58
XII.	Annexes	66



## V. AVERTISSEMENT ET RESTRICTION

### A. AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instruments financiers comporte des risques, et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'Emetteur.

La Commission des Marchés Financiers (CMF) ne se prononce pas sur l'opportunité des opérations d'appel public à l'épargne, ni sur la qualité du placement objet de la présente Note d'Information, ni de la réussite de l'opération envisagée. Le visa de la Commission porte seulement sur la qualité de l'information fournie et sa conformité à la législation et la réglementation en vigueur.

### B. RESTRICTION

La présente Note d'Information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription (ou l'achat) des titres objet de la présente note.

Les personnes en possession de la présente Note d'Information sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière d'appel public à l'épargne.

Chaque établissement membre du syndicat de placement n'offrira les titres, objet de la présente Note d'Information, à la vente qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où il fera une telle offre.

Ni la Commission des Marchés Financiers, ni l'Emetteur, ni l'Arrangeur n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'un ou des membres du Syndicat de Placement.

Dans la présente Note d'Information, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement ou que le contexte ne s'y prête pas, toute référence à "franc CFA" ou "FCFA" vise le franc de la "Coopération Financière en Afrique Centrale".



## VI. PREAMBULE

Conformément aux dispositions de la Loi n°99/015 du 22 décembre 1999 portant création et organisation d'un marché financier au Cameroun, de l'article 31 du Règlement Général de la Commission des Marchés Financiers et de l'annexe IV de l'Instruction n°002/CMF/04, la présente Note d'Information comporte des informations à caractère général sur l'Etat du Cameroun, l'économie camerounaise, les finances publiques, et présente les caractéristiques de l'emprunt obligataire envisagé ainsi que le but et la destination des fonds qui seront collectés.

Elle a été préparée conformément aux modalités fixées par l'Instruction N°002/CMF/04 du 07 juin 2004, prise en application des dispositions des lois et règlements précités.

Son contenu a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, auprès du Ministère des Finances.

Conformément aux textes en vigueur, la présente note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne physique ou morale dont la souscription (ou l'achat) est sollicitée ou qui en fait la demande dans la limite du stock disponible ;
- tenue à la disposition du public au siège de l'Emetteur et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions (ou les achats).



## **VII. RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION**



## A. ATTESTATION DU MINISTRE DES FINANCES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail-Patrie  
MINISTRE DES FINANCES  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA  
COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace- Work- Fatherland  
MINISTRY OF FINANCE  
GENERAL SECRETARIAT  
DIRECTORATE GENERAL OF THE TREASURY,  
FINANCIAL AND MONETARY COOPERATION

Yaoundé, le 05 SEPT 2014

### ATTESTATION DE CONFORMITE

Nous soussignés, ALAMINE OUSMANE MEY, Ministre des Finances de la République du Cameroun, agissant au nom de l'Etat Camerounais, attestons à notre connaissance que les données de la présente note d'information dont nous assumons la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'Etat du Cameroun ainsi que sur les droits rattachés aux titres offerts.

Elles ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Alamine Ousmane Mey



## **B. ATTESTATION DE L'ARRANGEUR**

La présente Note d'Information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.



### **SCB Cameroun**

**530 Rue du Roi George, Bonanjo  
B.P. 300 Douala - Cameroun  
Téléphone : +237 33 43 53 00  
Télécopie : +237 33 43 53 53  
E-mail : [capitalmarkets@scbcameroun.com](mailto:capitalmarkets@scbcameroun.com)  
[www.scbcameroun.net](http://www.scbcameroun.net)**

  
Victor Emmanuel MENYE  
Directeur Général Adjoint  






## C. ATTESTATION DE CONFORMITE ET DE REGULARITE DU CONSEIL JURIDIQUE

Sauf erreur de notre part, l'opération objet de la présente note d'information est conforme aux dispositions légales nationales et communautaires applicables en la matière.

**Cabinet TCHAKOUTE PATIE Charles**  
Avocat au Barreau du Cameroun  
469, Rue King Akwa  
B.P. 12288 Douala, Cameroun  
Téléphone : +237 33 43 28 89  
Télécopie : +237 33 43 26 49  
E-mail: charlestchakoute@yahoo.fr





**D. RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE**

**M. ALAMINE OUSMANE MEY  
MINISTRE DES FINANCES**

**Téléphone : +237 22 23 22 99**



## VIII. PRESENTATION DE L'OPERATION



## A. CADRE DE L'OPERATION

En vue de devenir un pays émergent à l'horizon 2035, l'Etat du Cameroun a mis en place un programme d'investissements en infrastructures porteur de croissance et d'emplois, dans les secteurs énergétiques, routiers, portuaires, etc. Ainsi, depuis quelques années plusieurs projets ont vu le jour, notamment :

- le barrage de Lom Pangar ;
- le barrage de Memve'ele ;
- le barrage Hydro Mekin ;
- le complexe industrialo-portuaire de Kribi, etc.

A fin 2013, le montant global des dépenses de capital s'élevait à 1 052 milliards de FCFA. Soit une progression de 42,1% par rapport à 2012 et 138,8% par rapport à 2009.

La Loi de Finances de l'exercice 2014 porte sur un budget total de 3 312 milliards de FCFA soit une augmentation de 2,3% par rapport à 2013. Pour couvrir l'ensemble des dépenses y relatives, le Gouvernement Camerounais a prévu la mobilisation de plusieurs ressources :

- Recettes fiscales : 1 878 milliards de FCFA (+1,4% par rapport à 2013) ;
- Recettes non fiscales : 825 milliards de FCFA (+1,9% par rapport à 2013) ;
- Financement : 609 milliards de FCFA (+6,1% par rapport à 2013), répartis comme suit :
- 280 milliards de FCFA par émissions locales des bons et obligations du Trésor (+12,0% par rapport à 2013) ;
- 274 milliards de FCFA auprès des partenaires extérieurs (+6,2% par rapport à 2013) ;
- 55 milliards de FCFA de dons (-16,7% par rapport à 2013).

Le décret N°2014/131 du 31 mars 2014 habilite le Ministre des Finances à recourir à des émissions de titres publics d'un montant maximum de 280 milliards de FCFA pour le financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances au titre de l'exercice 2014. A cet effet, l'Etat du Cameroun, représenté par le Ministère des Finances souhaite mobiliser par appel public à l'épargne, cent cinquante milliards (150 000 000 000) de FCFA sur le marché financier national.

## B. OBJET DE L'EMPRUNT ET DESTINATION DES FONDS LEVES

L'ensemble des fonds collectés servira au financement partiel des projets inscrits dans la loi de finances 2014 et portant notamment sur la construction des infrastructures routières, portuaires et énergétiques.

Lesdits projets sont présentés dans le tableau ci-après en faisant apparaître les informations tirées du Journal des Projets 2014 (les autorisations d'engagement et les crédits de paiement pour 2014) et la part financée par l'emprunt obligataire 2014.

Les détails de chaque projet sont donnés en Annexe III.



Projets	Inscription loi de finances 2014 (Journal des Projets)		Part financée par l'emprunt 2014
	Autorisation d'engagement	Crédit de paie- ment	
Construction du Barrage de Lom Pangar	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
Construction du Barrage de Memve'ele	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
Construction du Barrage de Mekin	10 800 000 000	10 800 000 000	10 800 000 000
Bitumage du réseau structurant	32 844 500 000	27 844 500 000	27 381 933 000
Bitumage du réseau non-structurant	26 800 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000
Construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen	20 000 000 000	3 700 000 000	3 700 000 000
Construction du canal sur le Mfoundi	2 000 000 000	2 000 000 000	1 950 000 000
Calibrage des drains primaires dans la ville de Douala	4 000 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000
Réhabilitation et Aménagement de routes à Yaoundé	6 450 950 000	4 300 000 000	4 300 000 000
Aménagement de certaines voies d'accès à Ebolowa	3 130 000 000	3 130 000 000	1 732 606 000
Construction de la pénétrante Est de la ville de Yaoundé	3 034 169 000	3 034 169 000	3 034 169 000
Aménagement des voies d'accès au site des logements sociaux à Olembé	13 198 952 000	3 789 952 000	3 789 952 000
Construction d'une chaîne d'abat-tage et entrepôts frigorifiques	1 742 181 000	1 742 181 000	1 742 181 000
Travaux de réhabilitation de routes (Nkpwang - Nkolotou'outo - Koum Yetotan - Carrefour Meyomessala - Bidjong) et bretelle Mvomeka	15 000 000 000	2 496 159 000	2 496 159 000
Construction du Port en eau pro-fonde de Kribi	25 000 000 000	25 000 000 000	25 000 000 000
Participation CAMAIR-CO			3 000 000 000
Participation Electricity Develop-ment Corporation (EDC)			2 500 000 000
Participation MATGENIE	21 517 000 000	21 517 000 000	2 533 000 000
Participation Cotonnière Indus-trielle du Cameroun (CICAM)			2 040 000 000
Participation Cameroon Water (CAMWATER)			11 000 000 000
<b>Total</b>	<b>215 517 752 000</b>	<b>152 353 961 000</b>	<b>150 000 000 000</b>



## Descriptif des participations de l'Etat via l'emprunt 2014 dans les entreprises para-publiques

La participation de l'Etat dans les entreprises publiques procèdent du maintien de la productivité de ces dernières en raison de leur contribution au développement social, à travers :

- l'accroissement de la production locale ;
- l'apport dans la promotion des exportations, à travers l'amélioration de la balance commerciale ;
- la promotion de l'intégration régionale et sous régionale ;
- la création/préservation des emplois locaux.

Elle vise en outre à rendre disponible en quantité les services sociaux de base, qui participent de la préservation de la qualité de vie des populations.

### ➤ **CICAM**

A cet effet, l'appui alloué à CICAM contribue à la modernisation de l'outil de production, visant à en faire une société de référence dans la filière du textile, qui est l'un des secteurs industriels prioritaires.

- Programme d'investissement : 10 milliards de FCFA.
- Participation emprunt 2014 : 2,04 milliards de FCFA.

### ➤ **CAMWATER**

Le soutien à CAMWATER à hauteur de 11 milliards de FCFA vise la réhabilitation de l'infrastructure de production et de distribution d'eau, en vue d'améliorer le niveau de vie des populations et de maîtriser les maladies hydriques.

- Participation à l'emprunt 2014 : 11 milliards de FCFA.

### ➤ **EDC**

La ressource allouée à EDC en charge de l'accompagnement et du suivi des pouvoirs publics dans la réalisation des grands projets structurants, vise à accroître sa capacité d'intervention dans le cadre de l'amélioration de l'offre énergétique afin d'assurer la croissance économique du pays.

- Montant alloué : 2,5 milliards de FCFA.

### ➤ **MATGENIE**

La ressource allouée au Parc National de matériel de génie civil (MATGENIE) lui permettra de remplir plus efficacement ses missions, notamment pour ce qui relève de la maintenance des engins destinés à la construction du réseau routier national d'une part et du montage /assemblage des matériels destinés à la réalisation des travaux dans le secteur des bâtiments et travaux publics, d'autre part. Toutes choses qui devront à terme contribuer à :

- améliorer l'offre qualitative et quantitative de matériel de génie civil au Cameroun ;
- augmenter la productivité et la compétitivité du secteur BTP ;
- améliorer les coûts de réalisation des ouvrages de génie civil.
- Programme d'investissement : 5,846 milliards de FCFA.
- Montant de la participation : 2,533 milliards de FCFA.

### ➤ **CAMAIR-CO**

La ressource allouée à CAMAIR-CO vise à améliorer l'offre en transport aérien.


- Montant de la participation : 3 milliards de FCFA.



## C. CARACTERISTIQUES DE L'EMPRUNT

Emetteur	Etat du Cameroun.
Dénomination	ECMR 5,50% net 2014 – 2019.
Nature de l'opération	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne.
Objet de l'opération	Financement des projets de développement inscrits au budget 2014 de l'Etat.
Montant de l'émission	150 000 000 000 FCFA.
Valeur nominale	10 000 FCFA.
Prix d'émission	Au pair.
Nombre de titres	15 000 000 obligations.
Forme des titres	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central (CAA) et tenus dans les livres des PSI teneurs de comptes.
Durée de l'emprunt	Cinq (05) ans.
Période de souscription	La période de souscription est prévue du 24 Novembre au 23 Décembre 2014. Toutefois, cette période peut être modifiée en cas de besoin et après information de la CMF.
Date de jouissance	La date de jouissance des titres retenue est fixée à trois (3) jours suivant la clôture de l'opération.
Période de différé	Un (1) an.
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt nominal est de 5,50% net par an.
Fiscalité	Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers au Cameroun. Les souscripteurs devront soumettre les revenus de l'emprunt obligataire à la législation fiscale en vigueur dans leur pays de résidence.
Paiement des intérêts	Les intérêts seront payables annuellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance des titres.
Remboursement du capital	Le remboursement du capital sera linéaire après un (1) an de différé. Soit le paiement du quart (1/4) du capital chaque année pendant quatre ans.
Clause de rachat	L'Etat du Cameroun se réserve le droit de racheter ses titres à compter de la fin de la troisième année sur le marché secondaire. Ces rachats seront sans conséquence pour un investisseur qui désirerait conserver ses titres jusqu' à échéance et n'auront aucune incidence sur le calendrier d'amortissement initial. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.
Règlement	Le paiement sera assuré par le Dépositaire Central/Banque de Règlement au profit des PSI teneurs de comptes agréés par la CMF. Les dits PSI assureront le règlement aux souscripteurs.



Mécanisme de sureté	L'ouverture d'un compte séquestre destiné exclusivement au remboursement de l'emprunt dans les livres de la BEAC. Ce compte sera provisionné à hauteur de l'annuité correspondante au principal et aux intérêts conformément au tableau d'amortissement de l'emprunt par le débit du compte de domiciliation des recettes de l'Etat du Cameroun, conformément à une instruction irrévocable et prioritaire donnée par le Cameroun à la Banque Centrale. L'alimentation dudit compte se fera dès le mois de la date de jouissance suivant chaque annuité.
Mécanisme de paiement	<p>Au plus tard dix (10) jours ouvrables avant chaque échéance, la Caisse Autonome d'Amortissement (Dépositaire Central) communique à la Direction Nationale de la Banque Centrale, au Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire et à la Banque de Règlement les copies des bordereaux d'échéance conformes au calendrier d'amortissement, précisant les montants en capital et intérêts en attente de règlement.</p> <p>Le montant total de l'annuité due sera mis à la disposition du Dépositaire Central / Banque de règlement au plus tard deux (02) jours ouvrés avant la date de paiement.</p>
Liquidité	<p>La liquidité des titres issus de la présente émission se fera soit par leur inscription en bourse, soit à travers les mécanismes de tenue de marché qui seront mis en œuvre par accord entre l'Emetteur et l'Arrangeur.</p> <p>Une demande d'admission à la cote a tout de même été introduite auprès de DSX par SCB Cameroun, PSI Arrangeur de l'opération. Cette inscription permettra d'assurer la liquidité des obligations.</p>
Assimilation	Les titres issus de la présente émission ne sont pas assimilables.
Eligibilité au refinancement	Les titres émis sont admis au refinancement auprès de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale selon les modalités prévues par celle-ci.
Méthode d'émission	La présente émission a fait l'objet d'une prise ferme d'un tiers du volume total par l'Arrangeur soit 50 milliards de FCFA. Les 100 milliards de FCFA restant seront placés par les membres du syndicat de placement sur la base d'une offre publique de placement.
Arrangeur	<p>Le Prestataire de Services d'Investissement SCB Cameroun a été mandaté comme Arrangeur de l'opération.</p>  <p><b>SCB Cameroun</b></p> <p>530, Rue du Roi George BP : 300 Douala - Cameroun Téléphone : +237 33 43 53 00 Télécopie : +237 33 43 53 53</p>





## D. MODALITES DE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

Le paiement annuel des intérêts et du capital se fera suivant le tableau d'amortissement ci-dessous.

**Tableau I : Amortissement de l'emprunt**

Echéances	Capital en début de période	Principal	Intérêts	Annuités	Capital en fin de période
2015	150 000 000 000	-	8 250 000 000	8 250 000 000	150 000 000 000
2016	150 000 000 000	37 500 000 000	8 250 000 000	45 750 000 000	112 500 000 000
2017	112 500 000 000	37 500 000 000	6 187 500 000	43 687 500 000	75 000 000 000
2018	75 000 000 000	37 500 000 000	4 125 000 000	41 625 000 000	37 500 000 000
2019	37 500 000 000	37 500 000 000	2 062 500 000	39 562 500 000	-
<b>Total</b>	-	150 000 000 000	28 875 000 000	178 875 000 000	-

L'emprunt sera remboursé par le débit du compte séquestre de l'Etat du Cameroun, ouvert dans les livres de la BEAC à cet effet. Ce compte sera provisionné à hauteur de l'annuité correspondant au principal et aux intérêts conformément au tableau d'amortissement de l'emprunt ci-dessus.

Le Ministère des Finances s'engage à assurer la provision nécessaire pour couvrir chaque annuité avant chaque échéance.

A l'approche de chaque échéance (capital et intérêt), le compte d'amortissement de l'emprunt sera débité pour le crédit du compte de la Banque de Règlement, du montant nécessaire pour le règlement des souscripteurs via les différents PSI teneurs de comptes.



## E. SYNDICAT DE PLACEMENT

Les souscriptions seront reçues aux guichets des PSI, membres du syndicat de placement agréés par la CMF. La participation de ces intermédiaires sera confirmée par la signature du contrat de syndication. En rémunération de leurs prestations, la commission de placement servie à un membre du syndicat est fixée à 0,95% du montant effectivement placé. Les souscriptions pour compte propre des membres du syndicat ne constituent pas des placements.

Etablissements Placeurs	Adresse Téléphonique
<b>SCB Cameroun</b> 530 Rue du Roi George BP: 300 Douala – Cameroun	+237 33 43 53 00
<b>Financia Capital S.A.</b> 125, Rue de la Perouse, Bonanjo BP: 4593 Douala – Cameroun	+237 33 42 04 13
<b>Afriland First Bank</b> Rue Joss, Bonanjo B.P 3487 Douala – Cameroun	+237 33 43 54 01
<b>Banque Atlantique Cameroun</b> Boulevard de la Liberté, Akwa BP 2933 Douala – Cameroun	+237 33 42 10 66
<b>UBA Cameroon</b> Boulevard de la Liberté, Akwa Douala – Cameroon	+237 33 43 93 74
<b>EDC Investment Corporation</b> Rue Prince de Galles, Akwa Immeuble Activa, 2ième étage BP 15385 Douala – Cameroun	+237 33 43 13 71
<b>BICEC</b> Avenue du Général de Gaulle, Bonanjo B.P 1925 Douala – Cameroun	+ 237 33 42 84 31
<b>CENAINVEST</b> Immeuble HIBISCUS, 1er étage Av. Charles de Gaulle BP 11838 Yaoundé - Cameroun	+237 22 20 82 78
<b>CBC</b> Avenue du Général de Gaulle, Bonanjo BP 4004 Douala – Cameroun	+237 33 42 02 02
<b>Société Générale Cameroun</b> 78 Rue Joss, Bonanjo BP 4042 Douala – Cameroun	+237 33 42 06 36



## **F. ORDRES DE SOUSCRIPTION**

Les ordres de souscription sont matérialisés par la signature du bulletin de souscription prévu à cet effet, à retirer aux guichets des PSI membres du Syndicat de Placement mis en place. La signature de ce bulletin entraîne, à compter de la date de début des souscriptions, l'assurance de la provision correspondante auprès de l'agent placeur.

## **G. AUTHENTIFICATION DES BULLETINS DE SOUSCRIPTION**

Chaque membre du Syndicat de Placement est responsable de l'appréciation des conditions et garanties financières des investisseurs qu'il fait souscrire. Tout bulletin de souscription devra être dûment rempli et signé par le souscripteur.

Tout bulletin ne respectant pas les conditions générales de souscription sera frappé de nullité.

## **H. CENTRALISATION**

L'Arrangeur SCB Cameroun se chargera de la centralisation des souscriptions.

## **I. REGLES D'ALLOCATION DES TITRES**

Dans le cas où, à la date de clôture des souscriptions, la somme totale des fonds recueillis serait inférieure à 150 milliards FCFA y compris la prise ferme de l'Arrangeur, l'Etat du Cameroun pourrait prolonger la période de souscription après information de la CMF.

Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le Syndicat de Placement à la date de clôture de l'opération serait supérieure à 150 milliards de FCFA, l'Etat du Cameroun se laisse le choix de :

- demander l'autorisation à la CMF en vue d'augmenter le montant de l'émission à hauteur maximale des sommes souscrites, aux conditions figurant dans la présente Note d'Information ;
- ou procéder avec l'Arrangeur à une réduction des souscriptions en retenant en priorité les souscriptions des personnes physiques et des personnes morales non bancaires. Sur la part des titres restants, les souscriptions des personnes morales bancaires seront réduites au prorata des montants demandés.

Le dépouillement des souscriptions et l'allocation des titres sont constatés par un procès-verbal dûment signé par les membres du syndicat de placement.

## **J. REGLEMENT ET LIVRAISON DES TITRES**

Le règlement /livraison des titres se fera par transmission des instructions de livraison contre paiement respectivement au Dépositaire Central et aux teneurs de comptes titres des souscripteurs.

Il se fera à la date de jouissance, jour où les titres seront payables au comptant et en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs.

A l'issue de l'allocation, les obligations seront livrées aux souscripteurs par l'Arrangeur à travers les PSI teneurs de comptes agréés par la CMF.



## **K. DECLARATION DES RESULTATS DE L'EMISSION**

Dans un délai de huit (8) jours ouvrés à compter de la date de jouissance des titres, un rapport sur les résultats de l'émission obligataire sera transmis par l'Arrangeur SCB Cameroun, à la CMF et à l'émetteur. En outre, un communiqué destiné au public sera émis par l'Etat du Cameroun.

## **L. COÛT DE L'OPERATION**

L'Emetteur versera à l'Arrangeur ainsi qu'aux membres du syndicat de placement une rémunération globale correspondant à 1,35% HT du montant total des fonds levés au cours de l'opération.

Cette rémunération comprend :

- Une commission d'arrangement de 0,40% du montant de l'emprunt (150 milliards de FCFA) ;
- Une commission de prise ferme de 0,95% du montant qui fait l'objet de la prise ferme soit 50 milliards de FCFA (1/3 du montant de l'emprunt) ;
- Une commission de placement de 0,95% pour les 2/3 restants, soient 100 milliards de FCFA.

L'Emetteur prendra par ailleurs en charge, sur la base de justificatifs et pour un montant maximum de 350 millions de FCFA HT, les dépenses de communication, de démarchage et de marketing liées à l'opération.

## **M. COTATION EN BOURSE**

Une demande d'admission à la cote a été introduite auprès de DSX par SCB Cameroun, PSI Arrangeur de l'opération. Cette inscription permettra d'assurer la liquidité des obligations.

## **N. MASSE DES OBLIGATAIRES**

Conformément aux instructions de la CMF et suivant l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Economiques, les porteurs d'obligations de la présente émission devront se regrouper en une Masse jouissant de la personnalité morale. Une assemblée générale ordinaire des obligataires sera tenue dans un délai d'un an à compter de l'ouverture des souscriptions et au plus tard 30 jours avant le premier amortissement de l'emprunt.

## **O. SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT**

Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations à chaque date d'échéance du capital seront assurés par le Ministère des Finances par virement débit du compte ouvert à la BEAC au profit de la Banque de Règlement qui se chargera de régler les souscripteurs via les différents PSI teneurs de comptes.



## **P. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

La présente émission est régie par le droit OHADA. Tout litige relatif à son interprétation ou son exécution sera soumis, à défaut d'un règlement à l'amiable, aux tribunaux du Cameroun, seuls compétents.

## **Q. FACTEURS DE RISQUES**

Plusieurs facteurs de risques seront à considérer :

- le risque de taux d'intérêt : la cession par un investisseur d'une obligation avant l'échéance pourra entraîner un gain ou une perte de capital
- le risque de liquidité : risque pour l'investisseur de ne pouvoir revendre ses obligations faute d'acheteurs sur le marché
- le risque de contrepartie : le risque pour l'investisseur que l'Emetteur fasse défaut. Cependant, le présent emprunt obligataire bénéficie d'un mécanisme de suretés décrit ci-dessus qui garantit le paiement des intérêts et le remboursement du capital aux dates d'échéance.



## **IX. PRESENTATION GENERALE DE L'EMETTEUR**



## A. INFORMATIONS GENERALES SUR L'EMETTEUR

Pays	République du Cameroun
Capitale	Yaoundé
Superficie	475 442 km <sup>2</sup>
Situation Géographique	Le Cameroun est limité à l'ouest par le Nigéria, au-Nord par le Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale.
Monnaie	FCFA (1 EUR = 655,957 FCFA)
Population (millions)	22,3 (2013)
Répartition (2013)	moins de 15 ans : 42,9% 15-64 ans : 53,9% Population urbaine : 53%
Croissance population	2,5% (2013)
Langues officielles	Français et Anglais
PIB/Habitant (FCFA)	463 016 (2013)
Croissance PIB/Habitant	2,9% (2013)
Croissance Secteur primaire	3,1%
Croissance Secteur secondaire	5,3%
dont Secteur pétrolier	9,2%
Croissance Secteur tertiaire	6,8%
Principales richesses	Pétrole, Bois, Cacao, Café, Banane, Coton, Hévéa Palmier à huile, Bauxite, Cobalt, Nickel, Ressources halieutiques

## B. FORME DE GOUVERNEMENT

### 1. Forme de l'Etat

Le Cameroun est une République à régime présidentiel. L'Etat est unitaire et décentralisé.

### 2. Le Pouvoir Exécutif

#### a. La Présidence de la République

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct et secret, à la majorité des suffrages exprimés, pour un mandat de sept (7) ans renouvelable. Il définit la politique de la nation. La dernière élection présidentielle s'est tenue le 9 octobre 2011, la prochaine aura lieu en 2018.



## **b. Le Gouvernement**

Le Premier Ministre est le Chef du Gouvernement dont il dirige l'action. Il est chargé de l'exécution des lois. Il exerce le pouvoir réglementaire, nomme aux emplois civils sous réserve des prérogatives reconnues au Président de la République dans ses domaines, suivant l'article 12 de la Constitution.

Le Gouvernement met en œuvre la politique de la Nation telle que définie par le Président de la République et en est responsable devant l'Assemblée Nationale.

## **3. Le Pouvoir Législatif**

Le Parlement est constitué de deux chambres qui légifèrent et contrôlent l'action du Gouvernement : le Sénat et l'Assemblée Nationale.

Les deux chambres parlementaires se réunissent aux mêmes dates, trois fois par an en sessions ordinaires. Un scrutin s'est tenu pour l'élection des sénateurs par les conseillers municipaux le 14 avril 2013 et un double scrutin municipal et législatif le 30 septembre 2013.

### **a. Le Sénat**

Le Sénat représente les collectivités territoriales décentralisées.

Chaque région est représentée au Sénat par dix sénateurs dont sept sont élus au suffrage universel indirect sur la base régionale et trois nommés par le Président de la République.

Le mandat des sénateurs a une durée de 5 ans.

### **b. L'Assemblée Nationale**

L'Assemblée Nationale est composée de 180 députés élus au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq ans.

## **4. Le Pouvoir Judiciaire**

Le pouvoir judiciaire est indépendant.

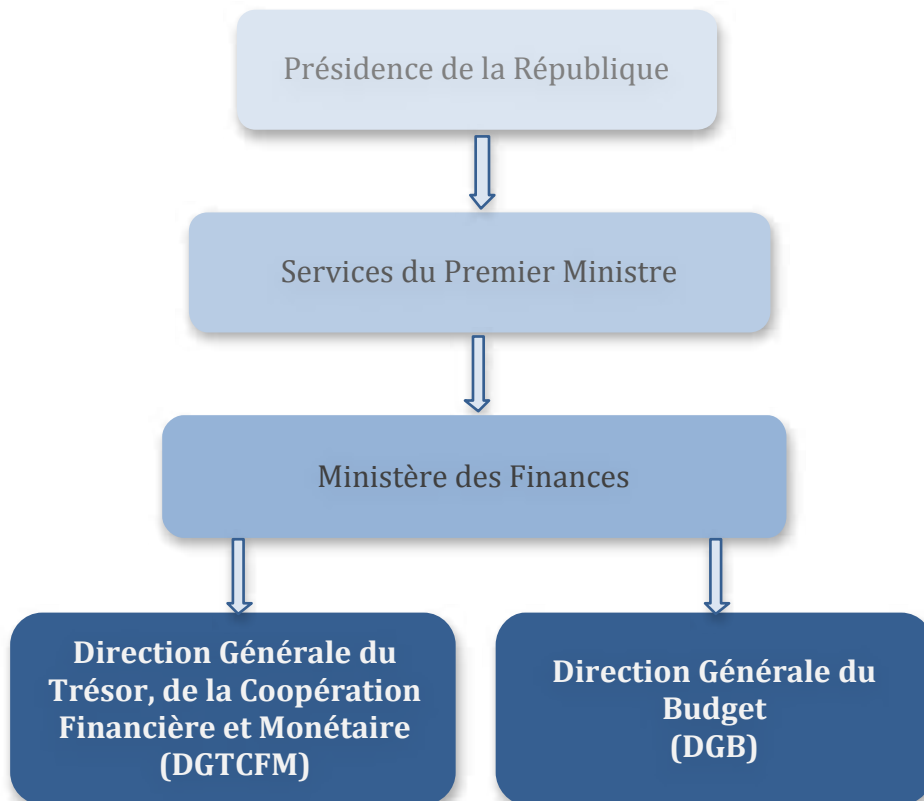
Il est exercé par la Cour suprême, les cours d'appel et les tribunaux.





## C. PRESENTATION DE L'EMETTEUR

L'Emetteur est l'Etat du Cameroun représenté par le Ministre des Finances. La Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM) et la Direction Générale du Budget (DGB) sont les entités administratives chargées de conduire l'émission de cet emprunt obligataire et de suivre son service financier pour le compte de l'Etat.



Organigramme de l'Emetteur faisant apparaître la place de la DGTCFM et la DGB



## 1. Présentation de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM)

Les missions et l'organisation de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire sont précisées par le décret n° 2013/066 du 28 Février 2013 portant organisation du Ministère des Finances.

### a. Missions

Placée sous l'autorité d'un Directeur Général, la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire est chargée :

- du recouvrement et de la centralisation des recettes publiques, sous réserve des dispositions des textes particuliers ;
- de l'élaboration des règles de comptabilisation des recettes et dépenses publiques ;
- du contrôle du respect des normes et des procédures comptables ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de gestion de la trésorerie ;
- de la mise en œuvre du Plan Comptable Général de l'Etat ;
- de l'élaboration du tableau de bord des finances publiques, du tableau des opérations financières de l'Etat et des indicateurs de suivi des états de synthèse ;
- de la production du Compte Général de l'Etat ;
- du suivi des transferts des fonds des migrants ;
- de la tenue de la comptabilité générale et auxiliaire de l'Etat et des comptabilités particulières des tiers et autres correspondants du Trésor ;
- de la supervision de la production des comptes de gestion par les comptables publics ;
- de la mise en état d'examen des comptes de gestion de l'Etat, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Etablissements Publics Administratifs ;
- des relations avec la Chambre des Comptes de la Cour Suprême, en ce qui concerne les comptes de gestion des comptables principaux ;
- de la supervision, de la coordination et du contrôle des activités des postes comptables du Trésor et des Administrations financières, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Etablissements Publics Administratifs ;
- du règlement des dépenses de l'Etat, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Etablissements Publics Administratifs ;
- du suivi de la gestion des dépôts autorisés par les lois et règlements, en liaison avec les structures concernées ;
- du suivi comptable de la dette intérieure et extérieure, en liaison avec les administrations concernées ;
- de la centralisation des données chiffrées relatives aux opérations budgétaires des comptes spéciaux ;
- de la réalisation des études monétaires ;
- de la politique d'émission et de gestion des titres publics à souscription libre, en liaison avec les administrations concernées ;
- de l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs aux marchés financiers ;
- de la réglementation et du suivi du marché de la titrisation ;
- de l'organisation et du suivi des marchés financiers et monétaires ;
- du suivi de la politique monétaire, en liaison avec l'Institut d'émission ;
- de la coopération financière et monétaire internationale, avec le Fonds Monétaire International, la



- Banque des Etats de l'Afrique Centrale, la Zone Franc et les autres espaces et zones monétaires ;
- de la participation à l'élaboration de la réglementation des changes et de sa mise en œuvre ;
- de la régulation des systèmes financiers décentralisés et des marchés financiers, en liaison avec la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale et la Commission des Marchés Financiers ;
- du suivi des activités des établissements de crédit et de microfinance ;
- de l'élaboration de la réglementation bancaire et financière, de sa mise en œuvre et du contrôle des établissements de crédit, en liaison avec la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale ;
- du contrôle des finances extérieures et du respect de la réglementation des changes ;
- de la liaison avec les associations professionnelles des établissements de crédit et du marché des assurances ;
- de l'élaboration, du suivi et du contrôle de la réglementation applicable aux assurances ;
- des relations avec les organismes internationaux d'assurance ;
- de la protection de l'épargne détenue par les compagnies d'assurance ;
- de la contribution à l'élaboration de la politique de financement de l'économie ;
- de la lutte contre la criminalité économique et le blanchiment d'argent.

### **b. Organisation**

La Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire comprend des services centraux, déconcentrés et extérieurs.

Les services centraux comprennent :

- le Service d'Ordre ;
- l'Inspection des Services du Trésor ;
- la Cellule de la Législation et de la Codification ;
- la Division de l'Informatique ;
- la Division de la Microfinance ;
- la Direction des Assurances ;
- la Direction de la Comptabilité Publique ;
- la Direction de la Trésorerie ;
- la Direction de la Coopération Monétaire et Financière ;
- la Direction des Affaires Générales.

Les Services déconcentrés de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire comprennent :

- la Paierie Générale du Trésor ;
- les Paieries Spécialisées ;
- les Trésoreries Générales ;
- les Services Régionaux des Affaires Monétaires et des Assurances ;
- les Recettes des Finances ;
- les Perceptions ;
- les Agences Comptables.

Les services extérieurs de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire sont constitués de Paieries auprès des Missions Diplomatiques ou Consulaires.



## D. PRINCIPALES ORGANISATIONS

Le Cameroun est membre de plusieurs organisations et institutions internationales.

<b>Organisations Internationales</b>		
Politique	Organisation des Nations Unies	<b>ONU</b>
	Cour Pénale Internationale	<b>CPI</b>
	Organisation Internationale du Travail	<b>OIT</b>
	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	<b>FAO</b>
	Organisation Mondiale pour la Santé	<b>OMS</b>
	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture	<b>UNESCO</b>
	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle	<b>OMPI</b>
	Organisation Internationale de la Francophonie	<b>OIF</b>
	Organisation de la Conférence Islamique	<b>OCI</b>
Economique	Common Wealth of Nations	
	Organisation Mondiale du Commerce	<b>OMC</b>
	Banque Mondiale	<b>BM</b>
	Organisation Internationale des Bois Tropicaux	<b>OIBT</b>
Militaire	Fonds Monétaire International	<b>FMI</b>
	Mécanisme d'Alerte Rapide d'Afrique Centrale	<b>MARAC</b>
	Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale	<b>COPAX</b>
<b>Organisations Régionales</b>		
Politique	Union Africaine	<b>UA</b>
	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle	<b>OAPI</b>
	Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale	<b>CEMAC</b>
	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale-	<b>CEEAC</b>
Economique	Commission Bancaire d'Afrique Centrale	<b>COBAC</b>
	Banque des Etats de l'Afrique Centrale	<b>BEAC</b>
	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Central	<b>BDEAC</b>
	Banque Africaine de Développement	<b>BAD</b>
	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires	<b>OHADA</b>



## E. SOURCES D'INFORMATION

Sources d'information	
Banque Mondiale	<a href="http://www.banquemonde.org">www.banquemonde.org</a>
Les atouts économiques 2013	<a href="http://www.atoutseconomiques.com">www.atoutseconomiques.com</a>
Présidence de la République du Cameroun	<a href="http://www.prc.cm">www.prc.cm</a>
Services du Premier Ministre	<a href="http://www.spm.gov.cm">www.spm.gov.cm</a>
Ministère des Finances	<a href="http://www.minfi.gov.cm">www.minfi.gov.cm</a>
Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire	<a href="http://www.dgtcfm.cm">www.dgtcfm.cm</a>
Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)	<a href="http://www.caa.cm">www.caa.cm</a>
Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	<a href="http://www.minepat.gov.cm">www.minepat.gov.cm</a>
Ministère des Relations Extérieures	<a href="http://www.diplocam.cm">www.diplocam.cm</a>
France Diplomatie	<a href="http://diplomatie.gouv.fr">diplomatie.gouv.fr</a>



## **X. INFORMATIONS ECONOMIQUES**



## A. PRESENTATION GENERALE

### 1. Situation économique générale à la fin 2013 et estimations 2014

#### a. Situation économique nationale

L'activité économique nationale a continué sa progression observée depuis 2010 avec un taux de croissance de 5,6% en 2013 contre 4,6% en 2012 et devrait se situer à 6,1% en 2014. Et ce, malgré un contexte international difficile marqué notamment par la baisse des cours des matières premières notamment agricoles. Cette croissance a été soutenue par la contribution du secteur tertiaire et du regain de certaines branches du secteur secondaire.

La demande intérieure s'est maintenue à 88% du PIB, induite par la poursuite des grands projets d'infrastructures d'une part, et par des actions de relance de la production dans plusieurs branches marchandes d'autre part.

Ces performances économiques reflètent la progression du PIB non pétrolier qui est passé de 4,6% à 5,5% entre 2012 et 2013, mais surtout celle du secteur pétrolier ressortie à 8,5% en 2013 contre 3,5% un an plus tôt.

L'inflation reste en dessous du seuil de convergence de 3% fixé par la CEMAC à 2,1% en 2013 contre 2,4% en 2012. Elle devrait se situer à 3% en 2014.

L'évolution à la baisse du Taux de Change Effectif Réel (TCER), montre que l'économie camerounaise enregistre des gains de compétitivité depuis l'année 2012 où le TCER avait baissé de 3,7%.

Sur le plan du climat des affaires, le Cameroun est classé 115ème sur 148 pays, d'après le rapport 2013-2014 du Forum économique mondial. Ce rapport constate que le pays a amélioré son score pour l'environnement macroéconomique, la santé, l'enseignement primaire et la taille du marché intérieur.

Le Cameroun a respecté l'ensemble des critères de convergence en 2011, 2012 et 2013. Il est par ailleurs, le seul Etat de la Zone CEMAC ayant respecté ces critères en 2013.

**Tableau 2 : Respect des critères de convergence en 2013 : Taux de pondération 0%**

Critères	Norme	2011	2012	2013
Solde Budgétaire de base sur PIB	$\geq 0,0\%$	0,4%	2,2%	1,3%
Taux d'inflation annuel moyen	$\leq 3,0\%$	2,9%	2,4%	2,1%
Encours de la dette publique rapportée au PIB	$\leq 70,0\%$	11,6%	15,4%	16,3%
Arriérés de paiement intérieur	0,0	0,0	0,0	0,0
Arriérés de paiement extérieur	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : BEAC



## **b. Situation économique internationale**

L'économie internationale est marquée par un renforcement des activités malgré un premier trimestre 2014 difficile. En effet, l'économie américaine a servi de moteur suite à son rebond au 2ème trimestre de la même année. Les activités en Asie se sont aussi améliorées, notamment en Chine et en Inde, contrairement à la zone euro où la croissance était nulle.

Aux Etats-Unis le PIB a fortement progressé au 2ème trimestre de 4,0% sur un rythme annualisé, après une contraction au 1er trimestre de 2,1% imputée aux conditions climatiques défavorables.

Cette croissance a été soutenue par une reprise de la consommation, de l'investissement et une amélioration du chômage à 6,2% à la fin du 2ème trimestre.

La zone euro quant à elle, affichait une progression modérée au 1er trimestre 2014 de 0,2% sur un rythme annualisé et nulle au 2ème trimestre 2014. Ce ralentissement est en partie dû au conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Toutefois, les rythmes de croissance divergent selon les pays avec de meilleures performances en Allemagne et en Espagne.

En effet, l'Espagne bénéficie des premiers résultats des mesures de réformes mises en place en 2012 et 2013.

Le chômage a légèrement reculé pour s'établir à 11,50%.

Les économies émergentes affichent des croissances divergentes ; au 2ème trimestre 2014 la Chine progresse de 7,5% sur un rythme annualisé, l'Inde de 5,7%, le Brésil et la Russie affiche une croissance inférieure à 1%.

En ce qui concerne l'Afrique, plus particulièrement sa partie Occidentale, on prévoit un recul de 1 à 1,5 point de croissance dû à l'épidémie d'Ebola.

Sur le marché du pétrole, le Brent a reculé de 4,4% au mois de juillet à 107,0 USD le baril en moyenne. Suite à une offre de pétrole abondante et une faible croissance de la demande, le prix du baril est passé sous la barre de 100 USD en septembre (son plus bas prix depuis plus d'un an).

## **2. Principaux chiffres sur cinq ans**

### **a. Produit Intérieur Brut**

En 2013, le taux de croissance représentait 5,5% du PIB contre 4,6% un an plus tôt. Cette hausse a été tirée par les trois secteurs d'activité :

- le secteur primaire affichait une croissance de 3,8%, soutenu par le regain d'activité dans l'agriculture industrielle.
- le secteur secondaire a crû de 7,2% tiré principalement par la hausse de la production pétrolière, l'amélioration de l'activité énergétique et le regain d'activité dans les BTP.
- le secteur tertiaire, tiré par les deux autres secteurs a enregistré une croissance de 5,4% en 2013.





**Tableau 3 : Evolution du PIB de 2010 à 2014 (en milliards de FCFA)**

Année						CAGR
	2010	2011	2012	2013	2014	2010-2014 (%)
<b>PIB à prix courant</b>	<b>11 700</b>	<b>12 546</b>	<b>13 515</b>	<b>14 607</b>	<b>15 921</b>	<b>8,0</b>
PIB pétrolier	757	941	1 075	1 060	1 323	15,4
PIB non pétrolier	10 943	11 605	12 440	13 547	14 598	7,5
<b>PIB à prix constant</b>	<b>9 157</b>	<b>9 536</b>	<b>9 973</b>	<b>10 528</b>	<b>11 167</b>	<b>5,1</b>
PIB pétrolier	368	342	354	384	479	7,6
PIB non pétrolier	8 788	9 194	9 620	10 144	10 688	5,0

Source : MINFI/MINEPAT

**Tableau 4 : Taux de croissance du PIB réel de 2010 à 2014**

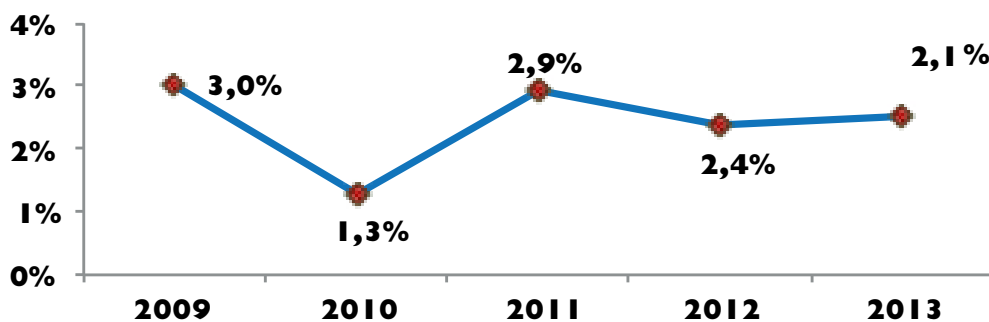
Année	2010	2011	2012	2013	2014
Croissance annuelle (en %)					
<b>PIB à prix constant</b>	<b>3,3</b>	<b>4,1</b>	<b>4,6</b>	<b>5,6</b>	<b>6,1</b>
PIB pétrolier	(12,6)	(7,3)	3,5	8,5	24,9
PIB non pétrolier	4,1	4,6	4,6	5,5	5,4
Secteur Primaire	6	3,1	2,7	3,8	4,3
Secteur Secondaire	0,5	1,6	4,9	7,2	9,3
dont pétrole	(12,6)	(7,3)	3,5	4,5	24,9
Secteur Tertiaire	4	5,5	5,5	5,4	5,3

Source : MINFI/MINEPAT

### b. Taux d'inflation

Sur la période 2010-2013, le taux d'inflation s'est situé en dessous du seuil de convergence de la CEMAC (3%) avec une forte baisse à 1,3% en 2010 suivi d'une nette augmentation en 2011 à 2,9%. Cependant, le niveau d'inflation a continué de baisser depuis 2012 passant de 2,4% à 2,1% en 2013.

**Graph 1 : Taux d'inflation de 2009 à 2013**



Source : MINFI/DAE & MINEPAT/DAPE



### c. Taux de chômage

Le taux de chômage au Cameroun est estimé à 13% en 2013 d'après les statistiques officielles. De manière générale, le chômage au Cameroun touche en grande partie les jeunes et les femmes.

## 3. Statistiques économiques et financières

**Tableau 5 : Indicateurs clés de l'économie camerounaise sur la période 2009-2013**

(En milliards de FCFA)

Année	2009	2010	2011	2012	2013
<b>PIB à prix courant</b>	<b>11 040</b>	<b>11 700</b>	<b>12 546</b>	<b>13 515</b>	<b>14 607</b>
PIB pétrolier	789	757	941	1 075	1 060
PIB non pétrolier	10 251	10 943	11 605	12 440	13 547
<b>PIB à prix constant</b>	<b>8 867</b>	<b>9 157</b>	<b>9 536</b>	<b>9 973</b>	<b>10 528</b>
PIB pétrolier	421	368	342	354	384
PIB non pétrolier	8 445	8 788	9 194	9 620	10 144
<b>Croissance annuelle (en %)</b>					
<b>PIB à prix constant</b>	<b>1,9</b>	<b>3,3</b>	<b>4,1</b>	<b>4,6</b>	<b>5,6</b>
PIB pétrolier	- 13,6	- 12,6	- 7,3	3,5	8,5
PIB non pétrolier	2,9	4,1	4,6	4,6	5,5
<b>Prix</b>					
Déflateur du PIB	3,8	2,7	3,1	3,1	2,5
Déflateur du PIB non pétrolier	4,5	2,6	1,4	2,5	3,3
Prix à la consommation	3,0	1,3	2,9	2,4	2,1
<b>Les composantes de la demande</b>					
<b>Consommation</b>	<b>86,5</b>	<b>86,6</b>	<b>87,5</b>	<b>88,4</b>	<b>88,7</b>
Privée	75,2	75,0	75,9	77,0	77,2
Publique	11,3	11,6	11,6	11,5	11,6
<b>FBCF</b>	<b>17,8</b>	<b>19,0</b>	<b>20,6</b>	<b>19,2</b>	<b>19,4</b>
Privée	15,6	16,7	18,2	16,9	17,1
Publique	2,2	2,2	2,4	2,3	2,3
<b>Exportations B&amp;S</b>	<b>16,0</b>	<b>17,3</b>	<b>18,4</b>	<b>18,8</b>	<b>20,7</b>
<b>Importations B&amp;S</b>	<b>21,0</b>	<b>23,0</b>	<b>26,5</b>	<b>26,6</b>	<b>28,9</b>
<b>Gouvernement</b>					
<b>Recettes hors Dons</b>	<b>16,3</b>	<b>15,4</b>	<b>16,9</b>	<b>16,8</b>	<b>17,2</b>
Pétrolières	4,6	4,2	5,1	4,9	4,8
Non pétrolières	11,7	11,1	11,8	11,9	12,4
<b>Dépenses</b>	<b>17,5</b>	<b>17,2</b>	<b>19,7</b>	<b>18,8</b>	<b>21,9</b>
Courantes	13,5	13,7	14,1	13,3	14,6
En capital	4,0	3,6	5,5	5,5	7,3



Solde budgétaire global base engagements	- 0,8	- 1,2	- 2,2	- 1,6	- 4,3
Solde global, base caisse	- 1,0	- 2,7	- 3,0	- 2,0	- 4,4
<b>Secteur extérieur</b>					
Balance commerciale	- 1,7	- 0,9	- 2,2	- 1,0	- 1,3
Solde compte courant	- 4,8	- 3,4	- 2,8	- 3,6	- 4,0

Source : MINFI & MINEPAT

### a. Demande du secteur public et du secteur privé

La part de la consommation dans le PIB en 2013 a été soutenue par la demande intérieure qui est restée stable à 88% depuis 2011. La consommation privée a crû de 4,3% en 2013, soit 76,3% du PIB. Cette hausse a été stimulée par les mesures de lutte contre la vie chère mises en place par le Gouvernement et l'amélioration des revenus des ménages.

La consommation publique quant à elle est restée stable, et représente 11% du PIB.

Le taux d'investissement a augmenté de 1,1 point en 2013 pour s'établir à 21,3% du PIB. Cette hausse résulte principalement de la mise en œuvre par le Gouvernement des grands projets.

**Tableau 6 : Demande intérieure en pourcentage du PIB de 2009 à 2013**

Année	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Demande intérieure</b>					
Consommation	87	87	88	88	88
Privée	75	75	76	77	77
Publique	11	12	12	12	11
Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)	18	19	21	19	20
Privée	16	17	18	17	17
Publique	2	2	2	2	3

Source : MINFI/MINEPAT

### b. Agriculture

Le secteur agricole a enregistré une croissance de 3,8% en 2013. Cette croissance a principalement été tirée par le dynamisme de l'agriculture vivrière et le regain dans l'agriculture industrielle d'exportation. En effet, le Gouvernement a mis en place des mesures de financement et d'appui direct en faveur des producteurs. La production vivrière a crû de 3,9% en 2013 et l'agriculture industrielle d'exportation a enregistré une hausse de 7,4% en 2013 contre un recul de 3,7% en 2012.



#### **i. Cacao**

Durant la campagne cacaoyère 2012/2013, la production de cacao a augmenté de 8,2% par rapport à la campagne précédente pour s'établir à 229 395 tonnes.

Cette augmentation de la production est entre autres due aux conditions climatiques favorables, à l'entrée en production de nouvelles exploitations. Par ailleurs, le niveau assez élevé des cours d'achat mondiaux a contribué à inciter les producteurs locaux.

#### **ii. Caoutchouc**

En 2013, la production de caoutchouc a poursuivi son amélioration entamée en 2012 (+10,8% à 56 477 tonnes par rapport à 2011). Elle a crû de 11,4% portée par le regain de l'activité automobile sur les marchés internationaux.

La société Hévécam, principal opérateur de la filière a bénéficié en avril 2013 d'un prêt bancaire de 10 milliards de FCFA pour l'extension des exploitations et le rajeunissement des plantations. Cet investissement devrait conduire à un accroissement futur des niveaux de production.

En outre, un nouvel opérateur est en phase d'implantation dans le Sud du Cameroun.

#### **iii. Coton**

La production de coton a augmenté de 35,9% en 2013 par rapport à 2012 (contre 27,2% en 2012 par rapport à 2011). Cette nette amélioration de la production s'explique en partie par le préfinancement de la campagne auprès des producteurs, la mise en place de prix subventionnés, l'utilisation d'engrais améliorés à haut rendement et la lutte contre la contrebande.

#### **iv. Banane**

La production de la banane d'exportation s'est améliorée de 12,8% en 2013 par rapport à 2012 (contre 5,2% en 2012 par rapport à 2011). Cette hausse est essentiellement due à l'entrée en production de nouvelles parcelles et l'amélioration des rendements chez les principaux producteurs.

L'Union Européenne a accordé en 2013 un financement de 4 milliards de FCFA aux producteurs de bananes camerounais afin d'accroître la production dans ce secteur.

#### **v. Café**

En 2013, la production de café à l'exportation a enregistré une chute de 48,3% par rapport à 2012. Cette baisse s'explique principalement par le vieillissement des plants caféiers, le non rajeunissement des producteurs et la baisse du prix sur le marché mondial.

Pour faire face à cette situation, le Gouvernement camerounais a mis en place des mesures urgentes qui visent à créer et réhabiliter environ 600 ha de caféiers par an pendant 6 ans.

#### **vi. Huile de palme brute**

La production d'huile de palme a augmenté de 16,6% en 2013, après une baisse de 11,9% entre 2011 et 2012. Cette augmentation s'explique essentiellement par les conditions climatiques favorables et l'entrée en production de nouvelles parcelles.



## **c. Secteurs industriels**

### **i. Hydrocarbures**

La production de pétrole a enregistré une hausse de 8,5% en 2013 en léger repli par rapport à la hausse de 9,7% enregistrée entre 2011 et 2012.

Cet accroissement s'explique par l'entrée en production de nouveaux puits, et le démarrage de la production gazière utilisée par la centrale à gaz de Kribi et les entreprises industrielles.

La poursuite de l'exploitation de nouveaux champs ainsi que l'amélioration des rendements des puits devraient permettre de maintenir la dynamique de croissance en 2014.

### **ii. Industries manufacturières**

En 2013, la production des autres industries manufacturières a progressé de 6,3% par rapport à 2012 (contre 4,4% entre 2011 et 2012).

La production de l'aluminium a été le principal moteur de cette augmentation avec une hausse de 28,1% en 2013, due à l'amélioration de l'offre énergétique dont a bénéficié le principal opérateur Alucam.

L'industrie du textile a poursuivi sa progression avec une hausse de 11,6% en 2013 malgré la baisse de la production de tissus.

Cette augmentation s'explique par l'amélioration de la production de coton fibre (+35,9%).

L'activité dans les industries chimiques a connu un regain en 2013, avec une hausse de 12,2 % comparé à 2011.

La production énergétique a connu une amélioration de 9,6% en 2013 comparé à 2012 en raison de l'entrée en service de la centrale de Kribi. En effet, la centrale a permis d'accroître la production électrique nationale de 13%.

## **d. Services**

En 2013, le secteur tertiaire a progressé de 5,4% contre 5,0% un an plus tôt. La croissance de ce secteur a principalement été soutenue par le dynamisme des secteurs suivants :

- Transport et télécommunications (+8,2%) ;
- Banque et organismes financiers (+7,3%).

En 2014, le dynamisme de ce secteur devrait se poursuivre avec un taux de croissance de 5,5%.



## **i. Télécommunications**

Deux opérateurs se partagent 12 millions d'abonnés.

Ce secteur a vu entrer un nouvel opérateur (le 3<sup>ème</sup>) dont les premières offres commerciales ont vu le jour le 12 septembre 2014.

## **ii. Assurances**

Le marché des assurances au Cameroun comptait 23 sociétés à fin 2013, dont sept spécialisées dans l'assurance vie. En 2014, ce secteur verra l'entrée d'un nouvel opérateur.

## **4. Perspectives de l'économie camerounaise sur la période 2014-2019**

Les prévisions de croissance sont de 6,1% pour l'année 2014 contre 5,6% en 2013. Cependant, elles devraient rester stables à 6,0% en 2015. Cette progression ferait suite à l'augmentation de la production pétrolière et la poursuite du programme d'investissement public en 2013.

Les investissements de l'Etat dans les secteurs énergétiques ces quatre dernières années devraient conduire à une augmentation de l'approvisionnement en électricité et en gaz naturel.

Sur les cinq prochaines années, le PIB devrait rester relativement stable autour de 5% à 6% du fait de l'anticipation d'une baisse du PIB pétrolier sur la période de 7% et d'une légère progression du PIB non pétrolier de 5,8%.

L'inflation devrait progresser à 3% du fait de l'ajustement des prix des carburants opéré en juillet 2014 et ce malgré une prévision à la hausse de l'offre croissante des denrées alimentaires due à la signature de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne.

### **Point sur l'Accord de Partenariat Economique (APE)**

En juillet 2014, le Cameroun a ratifié l'Accord d'étape de l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne, cinq ans après la signature d'un APE transitoire.

Cet accord prévoit une libéralisation mutuelle des échanges : la suppression progressive sur 15 ans des droits et contingents sur près de 80% des exportations de l'Union Européenne vers le Cameroun d'une part; et l'accès en franchise des droits et contingents de toutes les exportations en provenance du Cameroun sur le marché européen d'autre part.

L'effet de l'APE sur les recettes publiques devrait être modéré à court et moyen termes. Les principaux enjeux pour l'Etat du Cameroun consistent en :

- la restructuration de son assiette fiscale et la mise en place d'autres formes d'imposition sur le plan budgétaire ;
- la remise à niveau de son outil de production (compétences humaines, amélioration de la qualité de production, etc.) sur le plan industriel.

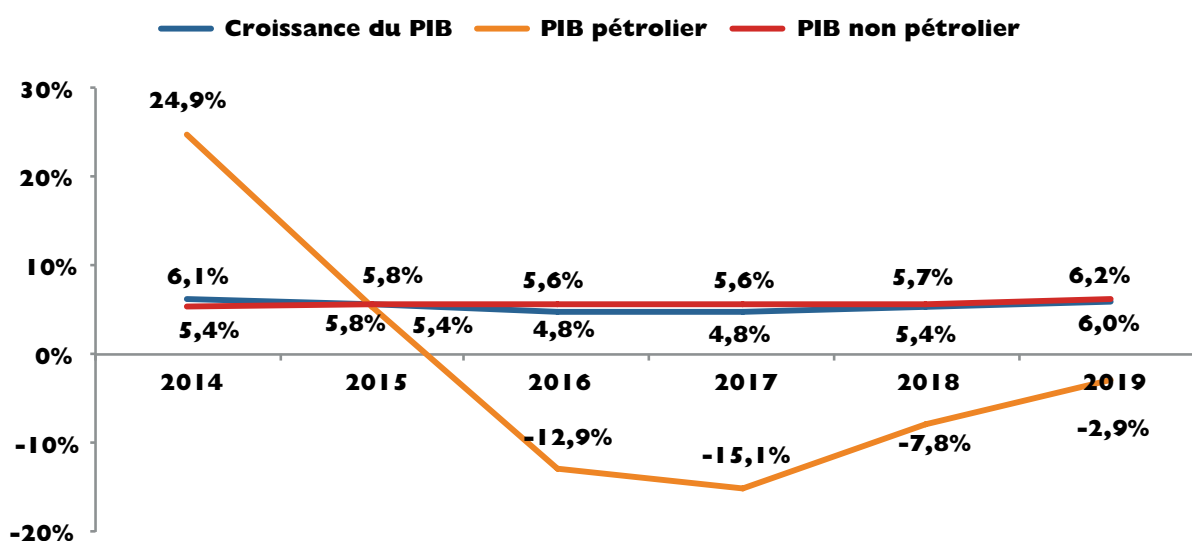


**Tableau 7 : Perspectives de l'économie camerounaise de 2014 à 2019**  
(en milliards de FCFA)

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	CAGR 2014- 2019
<b>PIB à prix constant</b>	<b>11 167</b>	<b>11 810</b>	<b>12 374</b>	<b>12 973</b>	<b>13 668</b>	<b>14 483</b>	<b>5,3%</b>
PIB pétrolier	479	505	440	373	344	334	(7,0%)
PIB non pétrolier	10 688	11 305	11 935	12 600	13 323	14 149	5,8%
Croissance annuelle (en %)	6	6	5	5	5	6	-
Inflation (en %)	3	3	3	3	3	2	-
<b>Recettes hors dons</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	-
Recettes pétrolières	4	4	4	3	3	2	-
Recettes non pétrolières	12	12	12	12	13	17	-
<b>Dépenses</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	-
courantes	14	13	13	13	13	13	-
en capital	6	6	7	8	10	11	-
<b>Import/Export (en % PIB)</b>							
<b>Exportations Biens et Services</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	-
<b>Importations Biens et Services</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	-

Source : MINFI/DAE & MINEPAT/DAPE

**Graphe 3 : Croissance annuelle par rapport au PIB de 2014 à 2019**



Source : MINFI / MINEPAT



## B. COMMERCE EXTERIEUR

Sur la période 2010-2013, les exportations ont progressé en moyenne de 5,1% par an pour se situer à 2 231 milliards de FCFA en 2013. Les exportations hors pétrole quant à elles représentaient 51% du montant total des exportations.

Sur la même période, le déficit commercial s'est accentué avec une progression plus rapide des importations par rapport aux exportations de 9,5% par an en moyenne. En 2013, le total des importations s'élevait à 3 285 milliards de FCFA. Les importations hors pétrole représentant environ 85% du montant total des produits importés en 2013.

De 2012 à 2013, l'on enregistre cependant une légère baisse du déficit de la balance commerciale de 89 milliards de FCFA pour se situer à 1 054 milliards de FCFA. Cette amélioration du déficit est essentiellement due à l'accroissement des exportations du secteur pétrolier. En effet, le déficit commercial hors pétrole a quant à lui progressé de 234 milliards de FCFA à 1 649 milliards de FCFA de 2012 à 2013.

A fin juin 2014, le niveau de la balance commerciale déficitaire se situe à 678 milliards de FCFA, soit 64% du montant total de la balance commerciale en 2013.

**Tableau 8 : Evolution du commerce extérieur de 2010 à Juin 2014  
(en milliards de FCFA)**

Année	2010	2011	2012	2013	Semestre 1 2014
<b>Exportations</b>	<b>1 924</b>	<b>2 136</b>	<b>2 182</b>	<b>2 231</b>	<b>1 067</b>
Pétrole	698	764	936	1 088	553
Hors pétrole	1 226	1 372	1 246	1 143	514
<b>Importations</b>	<b>2 503</b>	<b>3 210</b>	<b>3 325,2</b>	<b>3 285</b>	<b>1 745</b>
Pétrole	513	765	664	493	343
Hors pétrole	1 990	2 445	2 661	2 792	1 402
<b>Balance commerciale</b>	<b>(579)</b>	<b>(1 074)</b>	<b>(1 143)</b>	<b>(1 054)</b>	<b>(678)</b>
<b>Balance commerciale hors pétrole</b>	<b>(579)</b>	<b>(1 682)</b>	<b>(1 415)</b>	<b>(1 649)</b>	<b>(889)</b>
<b>Taux de couverture (en %)</b>	<b>77</b>	<b>67</b>	<b>66</b>	<b>68</b>	<b>61</b>
<b>Taux de couverture hors pétrole (en %)</b>	<b>62</b>	<b>56</b>	<b>47</b>	<b>41</b>	<b>37</b>

Source : MINFI/DAE

### 1. Exportations

Au cours de l'exercice 2013, les exportations du Cameroun ont été dominées par les produits pétroliers qui représentaient 54,5% du total des exportations.

Hors produits pétroliers, les cinq premières autres exportations ont représenté 33,2% du total : il s'agit du cacao brut en fèves, du bois scié, du bois brut en grumes, du caoutchouc brut et du coton brut.

Les exportations totales ont progressé en moyenne de 5,1% par an, portées essentiellement par les exportations des produits pétroliers (+16,2% de 2012 à 2013) suite à la hausse de la production pétrolière observée en 2013.

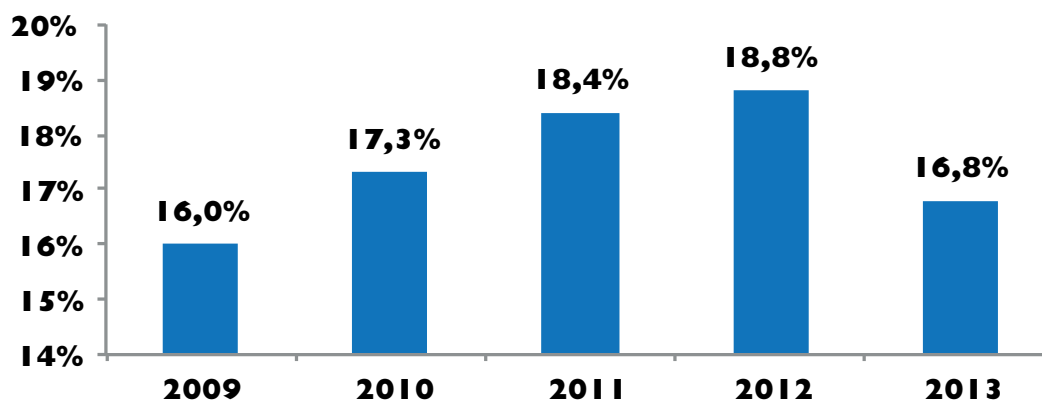




Les exportations hors pétrole ont quant à elles enregistré une baisse de 8,3% en 2013 tirées par le recul des produits manufacturiers.

A fin juin 2014, le niveau des exportations se situe à 1 067 milliards de FCFA, soit 48% du montant total en 2013.

**Graph 4 : Evolution des exportations en pourcentage du PIB de 2009 à 2013**



Source : MINFI/DAE & MINEPAT/DAPE

**Tableau 9: Exportations du Cameroun sur la période 2010 à 2014 (en milliards de FCFA)**

Année	2010	2011	2012	2013	Semestre 1 2014
Bananes fraîches	41	42	38	41	21
Café Arabica	4	6	9	3	2
Café Robusta	28	28	35	17	13
Huile de palme	4	5	4	2	1
Cacao brut en fèves	301	242	202	224	46
Pâte de cacao	20	23	15	27	15
Beurre de cacao	20	14	14	16	8
Ciments	7	5	6	5	1
Huiles brutes de pétrole	698	761	936	1 088	553
Carburants et lubrifiants	247	346	269	127	76
Caoutchouc brut	47	62	62	60	25
Bois et ouvrages en bois	222	230	231	235	75
Bois brut (grumes)	71	67	62	72	29
Bois sciés	123	136	143	136	35
Feuilles de placage en bois	21	25	17	18	8
Coton brut	40	54	73	86	61
Aluminium brut	48	45	27	32	37
<b>Total général des exportations</b>	<b>1 924</b>	<b>2 136</b>	<b>2 183</b>	<b>2 231</b>	<b>1 067</b>

Source : MINFI / DAE

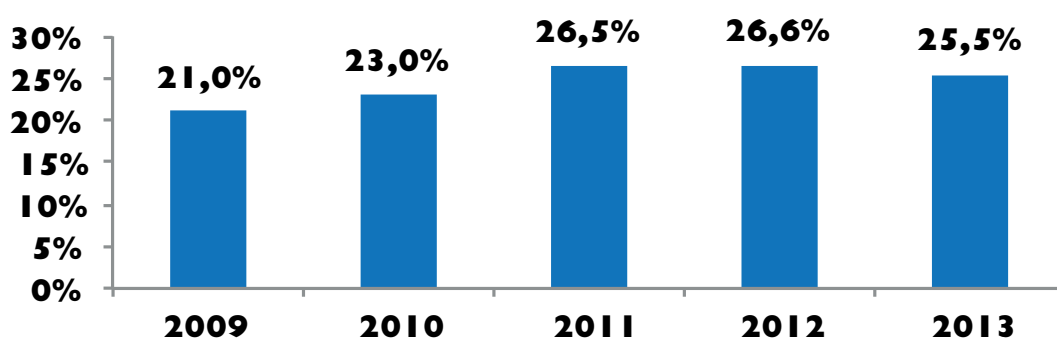


## 2. Importations

Entre 2012 et 2013, les importations (en pourcentage du PIB) ont reculé de 2 points pour s'établir à 22,6%. Elles sont essentiellement dominées par les produits minéraux (26,7%). Les cinq premières autres importations ont représenté 42,6% du montant total : il s'agit des produits végétaux, des industries chimiques, des appareils mécaniques, électriques, et des machines de transport.

A fin juin 2014, le niveau des importations se situe à 1 745 milliards de FCFA, soit 53% du montant total en 2013.

Graph 5 : Evolution des importations en pourcentage du PIB de 2009 à 2013



Source : MINFI/DAE & MINEPAT/DAPE

Tableau 10 : Importations du Cameroun sur la période 2010 à 2014 (en milliards de FCFA)

Année	2010	2011	2012	2013	Semestre 1 2014
<b>Animaux, produits du règne animal</b>	118	179	157	182	98
Dont Poissons de mer congelés	93	148	122	143	80
<b>Produits du règne végétal</b>	209	271	315	369	133
Dont Céréales	161	223	264	315	112
<b>Produits alimentaires industriels</b>	112	149	155	167	71
<b>Produits minéraux</b>	736	912	1 097	877	527
Dont Hydrocarbures	663	836	1 009	773	481
<b>Produits des industries chimiques</b>	250	315	306	316	177
<b>Matières plastiques et caoutchouc</b>	100	108	117	130	66
<b>Matières textiles et leurs ouvrages</b>	68	98	80	76	37
<b>Ouvrages en pierre, ciment et verre</b>	29	35	41	40	19
Dont Produits céramiques	19	23	186	208	103
<b>Métaux communs et leurs ouvrages</b>	148	183	27	29	13
<b>Machines et appareils mécaniques</b>	217	269	273	300	180
<b>Machines et appareils électriques</b>	134	201	181	214	112
<b>Matériel de transport</b>	220	312	218	200	125
Dont Véhicules automobiles; tracteurs	192	217	195	186	108
<b>Total général des importations</b>	<b>2 503</b>	<b>3 210</b>	<b>3 325</b>	<b>3 285</b>	<b>1 745</b>

Source : MINFI /DAE



### 3. Autres opérations financières avec l'extérieur

Le déficit des soldes courant y compris les transferts publics s'est aggravé de 16,4%, pour s'établir à 568 milliards de FCFA en 2013, du fait d'une progression du coût des services aux entreprises. Cependant, il s'est moins déprécié sur la période 2012/2013 par rapport à celle de 2011/2012 où il avait crû de 38,2%.

Le déficit de la balance des revenus s'est accru de 38,9%, sous l'effet de la charge du service de la dette privée et publique. L'excédent de la balance des transferts courants a augmenté de 11,9% pour se situer à 150 milliards de FCFA en 2013.

En 2013, les Investissements Directs Etrangers (IDE) en faveur du secteur privé non bancaire ont cru de 126,1% par rapport à 2012 pour s'établir à 502 milliards de FCFA. Cependant, les tirages nets (hors IDE et IPF) sont passés d'un solde négatif de 164,2 milliards de FCFA en 2012 à un solde positif de 235,3 milliards de FCFA. Ce qui a conduit à une diminution nette du total des financements extérieurs de 6,9% correspondant à 553 milliards de FCFA sur l'année 2013.

**Tableau II : Opérations avec extérieur de 2009 à 2013 (en milliards de FCFA)**

Année	2009	2010	2011	2012	2013*
<b>Solde courant</b>					
<b>(Transferts publics inclus)</b>	<b>(528)</b>	<b>(396)</b>	<b>(353)</b>	<b>(488)</b>	<b>(568)</b>
Balance des Biens	(184)	(104)	(274)	(140)	(98)
Balance des Services	(251)	(271)	(58)	(256)	(306)
Balance des Revenus	(225)	(131)	(143)	(227)	(315)
Balance des Transferts Courants	132	110	122	134	150
<b>Financements extérieurs</b>	<b>475</b>	<b>408</b>	<b>235</b>	<b>591</b>	<b>553</b>
Secteur privé non bancaire	412	193	33	222	502
Administration publique	64	174	159	226	255
Banques créatrices de monnaies	(0)	41	43	143	9,2
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>77</b>	<b>87</b>	<b>(46)</b>	<b>55</b>	<b>(13,2)</b>
<b>Solde global</b>	<b>24</b>	<b>99</b>	<b>(164)</b>	<b>48</b>	<b>(43,9)</b>
<b>Financement du solde global</b>	<b>(24)</b>	<b>(99)</b>	<b>164</b>	<b>(48)</b>	<b>43,9</b>

Source : MINFI/DAE \* estimations



## C. SYSTEME BANCAIRE ET POLITIQUE MONETAIRE

### 1. Paysage Bancaire

Le Cameroun dispose de la plus forte présence bancaire en zone CEMAC avec à ce jour 14 banques : Société Commerciale de Banque Cameroun, Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit, Société Générale Cameroun, Standard Chartered Bank, Afriland First Bank, Commercial Bank -Cameroun, CITIBANK, ECOBANK, Union Bank of Cameroon, National Financial Credit-Bank, United Bank for Africa, Banque Atlantique du Cameroun, Banque Gabonaise et Française Internationale, et la Banque Camerounaise des Petites et Moyenne Entreprise.

### 2 Régulation Bancaire

La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) est l'organisme en charge de la régulation bancaire. Elle détient les pouvoirs réglementaire, administratif, de contrôle et de sanctions.

### 3. Banque Centrale

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) est garante de la politique monétaire qui vise notamment le maintien de la parité actuelle entre le Franc CFA et l'Euro et la lutte contre l'inflation.

Lors de la réunion du Comité de Politique Monétaire en date du 8 juillet 2014, le principal taux directeur (TIAO) a été revu à la baisse de 30 points de base pour s'établir à 2,95%.

Par ailleurs, la procédure de refinancement des titres publics d'Etat émis par adjudication ou par syndication est désormais opérationnelle à la Banque Centrale.

### 4. Analyse du secteur bancaire

En 2013, la santé du système bancaire s'est améliorée par rapport à 2012, du fait de la recapitalisation de deux banques en difficulté qui a réduit le risque systémique.

L'activité bancaire a progressé de 10,5% en 2013 par rapport à 2012. Cette forte hausse s'explique par le renforcement de l'accompagnement des entreprises par le système bancaire. L'on a ainsi observé un accroissement de 14,3% des crédits accordés au secteur privé en 2013.

De plus, l'année 2013 a été marquée par l'entrée d'un nouvel acteur dans le paysage bancaire dont la principale mission est le financement des petites et moyennes entreprises.

## D. MARCHE FINANCIER

### 1. Historique

Le marché financier camerounais a été créé en 1999 par la loi N° 99/015 du 22 décembre 1999 portant création et organisation d'un marché financier et ayant pour objet les transactions sur les valeurs mobilières privées et les titres publics, dans le cadre de services d'investissements réglementés.

### 2. Organisation

Les organes du marché financier camerounais sont :

- la Commission des Marchés Financiers (CMF) : Autorité de régulation du marché chargée de la pro-



tection des investisseurs en valeurs mobilières ;

- la Douala Stock Exchange : Entreprise de marché dont 63,7% des actions sont détenues par dix banques commerciales privées, le Crédit Foncier du Cameroun et le FMO Hollandais, 23% par des intérêts publics et 13,3% par des compagnies d'assurances privées. C'est le concessionnaire exclusif, exploitant du service public de la bourse des valeurs mobilières sur le territoire de la République du Cameroun ;
- la Banque de Règlement (BR) ;
- le Dépositaire Central (CAA) qui assure la garde des valeurs mobilières.

### 3. Emissions de titres publics

Depuis 2007, d'importantes réformes ont été engagées par les pays de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) dans le domaine de gestion de la dette et de la trésorerie. Parmi celles-ci figurent l'abandon progressif des avances statutaires de la BEAC au profit d'un financement plus courant sur les principales places financières internationales.

Ce nouveau mode de financement donne la priorité aux recours aux marchés des capitaux pour le financement des déficits budgétaires et les besoins inter-temporels de trésorerie.

Bien que le recours aux avances statutaires reste encore possible, le Cameroun a fait le choix de ne plus recourir à ce type de ressources aux multiples inconvénients, notamment l'inflation qu'elle crée et les difficultés qu'elle engendre dans la mise en œuvre d'une politique monétaire crédible.

Depuis 2010, le Cameroun intervient de façon régulière sur le marché des capitaux. Dans sa stratégie de financement, il utilise deux mécanismes d'émission à savoir la syndication sur le marché financier national et l'adjudication sur le marché des titres publics à souscription libre émis par les Etats de la CEMAC.

#### a. Emissions par syndication

En décembre 2010, le Cameroun émettait pour la première fois 200 milliards de FCFA par appel public à l'épargne au taux de 5,60% pour une maturité de cinq ans amortissable chaque année au quart après une année de différé.

Au 29 décembre 2013, 100 milliards de FCFA ont été remboursés aux obligataires. Les paiements d'intérêts s'élevaient à 30,8 milliards de FCFA à la même date. L'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 100 milliards de FCFA.



**Tableau 12 : Tableau d'amortissement ECMR 5,6% net 2010-2015 (en FCFA)**

Echéance	Encours début de période	Amortissement du capital	Intérêts	Annuités
2014	100 000 000 000	50 000 000 000	5 600 000 000	55 600 000 000
2015	50 000 000 000	50 000 000 000	2 800 000 000	52 800 000 000
<b>Total</b>		<b>100 000 000 000</b>	<b>8 400 000 000</b>	<b>108 400 000 000</b>

En 2013, l'Etat a levé par appel public à l'épargne sur le marché financier national la somme de 80 milliards de FCFA à un taux d'intérêt de 5,90% net, pour une maturité de cinq ans, amortissable au quart après une année de différé.

Initialement, le montant souhaité avait été fixé à 50 milliards de FCFA. La forte participation des investisseurs locaux et l'engouement qu'il a suscité a amené l'Etat à le porter à 80 milliards de FCFA.

**Tableau 13 : Tableau d'amortissement ECMR 5,9% net 2013-2018 (en FCFA)**

Echéance	Encours début de période	Amortissement du capital	Intérêts	Annuités
2014	80 000 000 000	0	4 720 000 000	4 720 000 000
2015	80 000 000 000	20 000 000 000	4 720 000 000	20 004 720 000
2016	60 000 000 000	20 000 000 000	3 540 000 000	20 003 540 000
2017	40 000 000 000	20 000 000 000	2 360 000 000	20 002 360 000
2018	20 000 000 000	20 000 000 000	1 180 000 000	20 001 180 000
<b>Total</b>		<b>80 000 000 000</b>	<b>16 520 000 000</b>	<b>96 520 000 000</b>

La situation des titres émis sur le marché financier national est résumée dans le tableau suivant.

**Tableau 14 : Synthèse des titres émis par syndication**

Code titre	Année d'émission	Montant (milliards de FCFA)	Echéance	Taux du coupon	Amortissement (milliards de FCFA)	Intérêts payés (milliards de FCFA)	Encours au 31 décembre 2013
ECMR 5,60% net 2010-2015	2010	200	2015	5,60%	100	30,8	100
ECMR 5,90% net 2013-2018	2013	80	2018	5,90%	0	0	80
<b>TOTAL</b>		<b>280</b>			<b>100</b>	<b>30,8</b>	<b>180</b>

Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE

Pour rappel, un mécanisme de sureté est mis en place afin de sécuriser le remboursement desdits emprunts par le prélèvement automatique et irréversible par la banque centrale sur le compte unique du Trésor. Ledit prélèvement correspond à la fraction de l'annuité exigible chaque mois. Au 30 septembre 2014, le montant des provisions constituées à cet effet pour le compte de l'exercice 2014 s'élève à 42,9 milliards de FCFA, soit 41,7 milliards de FCFA pour l'emprunt « ECMR 5,60% net 2010-2015 » et 1,2 milliard de FCFA pour l'emprunt « ECMR 5,9% net 2013-2018 ».

Parallèlement à ces appels publics à l'épargne, l'Etat recourt activement sur le marché des titres publics à souscription libre émis par adjudication auprès de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.



Il s'agit d'une source de financement complémentaire à la première sus citée qui offre l'avantage de mobiliser de faibles montants dans un délai relativement court, avec une périodicité hebdomadaire pour les bons du Trésor et mensuelle pour les obligations du Trésor.

### b. Emissions par adjudication

Les émissions par adjudication ont démarré au quatrième trimestre 2011. Au 31 octobre 2014, le nombre de lignes émises s'élève à cinquante quatre (54), soit cinquante une (51) lignes de bons de Trésor et trois (03) lignes d'obligations du Trésor à deux ans. Le volume global des émissions par adjudication s'élève à 450,51 milliards de FCFA, soit 417 milliards de FCFA de bons de Trésor et 33,51 milliards de FCFA d'obligations du Trésor. Ce qui porte donc à 730,51 milliards de FCFA le volume total des emprunts réalisés par l'Etat du Cameroun sur les deux marchés.

S'agissant des remboursements, ils s'élèvent à 411 milliards de FCFA, soit 100 milliards de FCFA pour les titres émis par syndication et 311 milliards de FCFA pour les titres émis par adjudication.

**Tableau 15 : Historique des émissions sur le marché des titres publics de la BEAC (en FCFA)**

N°	CODE EMISSION	MONTANT	TIMP	DATE ADJUDICATION	DATE ECHEANCE
1	CM1100000015 BTA-13 24-FEVR-2012	8 000 000 000	1,75%	23-nov-11	24-févr-12
2	CM1100000023 BTA-13 16-MARS-2012	17 000 000 000	1,93%	14-déc-11	16-mars-12
3	CM1200000014 BTA-26 08-JUIN-2012	10 000 000 000	2,78%	07-déc-11	08-juin-12
4	CM1200000022 BTA-26 22-JUIN-2012	15 000 000 000	2,48%	21-déc-11	22-juin-12
5	CM1200000031 BTA-26 17-AOUT-2012	10 000 000 000	2,23%	15-févr-12	17-août-12
6	CM1200000048 BTA-26 24-AOUT-2012	5 000 000 000	2,25%	22-févr-12	24-août-12
7	CM1200000055 BTA-26 31-AOUT-2012	5 000 000 000	2,24%	29-févr-12	31-août-12
8	CM1100000031 BTA-13 07-SEPT-2012	5 000 000 000	2,04%	06-juin-12	07-sept-12
9	CM1200000063 BTA-26 09-NOV-2012	10 000 000 000	2,17%	09-mai-12	09-nov-12
10	CM1200000071 BTA-26 30-NOVE-2012	5 000 000 000	2,17%	30-mai-12	30-nov-12
11	CM1200000089 BTA-26 28-DECE-2012	10 000 000 000	2,05%	27-juin-12	28-déc-12
12	CM1100000049 BTA-13 25-JANV-2013	10 000 000 000	1,68%	24-oct-12	25-janv-13
13	CM1100000056 BTA-13 22-FEVR-2013	5 000 000 000	1,50%	21-nov-12	22-févr-13
14	CM1200000097 BTA-26 22-FEVR-2013	5 000 000 000	2,00%	22-août-12	22-févr-13
15	CM1100000064 BTA-13 08-MARS-2013	5 000 000 000	1,41%	05-déc-12	08-mars-13



16	CMI200000105 BTA-26 22-MARS-2013	5 000 000 000	1,73%	19-sept-12	22-mars-13
17	CMI200000113 BTA-26 29-MARS-2013	5 000 000 000	1,68%	26-sept-12	29-mars-13
18	CMI200000121 BTA-26 03-MAI-2013	5 000 000 000	1,62%	31-oct-12	03-mai-13
19	CMI200000139 BTA-26 14-JUIN-2013	10 000 000 000	1,56%	12-déc-12	14-juin-13
20	CMI300000013 BTA-52 21-JUIN-2013	5 000 000 000	2,47%	20-juin-12	21-juin-13
21	CMI300000021 BTA-52 30-AOUT-2013	5 000 000 000	2,97%	29-août-12	30-août-13
22	CMI100000072 BTA-13 13-SEPT-2013	5 000 000 000	1,30%	12-juin-13	13-sept-13
23	CMI200000147 BTA-26 25-OCTO-2013	10 000 000 000	1,40%	24-avr-13	25-oct-13
24	CMI100000081 BTA-13 29-NOVE-2013	5 000 000 000	1,15%	28-août-13	29-nov-13
25	CMI300000039 BTA-52 31-JANV-2014	15 000 000 000	2,15%	30-janv-13	31-janv-14
26	CMI100000098 BTA-13 14-FEVR-2014	10 000 000 000	1,39%	13-nov-13	14-févr-14
27	CMI300000047 BTA-52 21-FEVR-2014	10 000 000 000	2,45%	20-févr-13	21-févr-14
28	CMI100000106 BTA-13 14-MARS-2014	10 000 000 000	2,56%	11-déc-13	14-mars-14
29	CMI100000114 BTA-13 21-MARS-2014	7 000 000 000	2,69%	18-déc-13	21-mars-14
30	CMI100000122 BTA-13 25-AVRIL-2014	5 000 000 000	2,59%	22-janv-14	25-avr-14
31	CMI100000131 BTA-13 02-MAI-2014	5 000 000 000	2,42%	29-janv-14	02-mai-14
32	CMI300000054 BTA-52 09-MAI-2014	10 000 000 000	2,25%	08-mai-13	09-mai-14
33	CMI200000154 BTA-26 06-JUIN-2014	14 000 000 000	2,26%	04-déc-13	06-juin-14
34	CMI300000062 BTA-52 27-JUIN-2014	10 000 000 000	1,88%	26-juin-13	27-juin-14
35	CMI300000071 BTA-52 25-JUIL-2014	10 000 000 000	1,95%	24-juil-13	25-juil-14
36	CMI200000162 BTA-26 15-AOUT-2014	5 000 000 000	2,29%	12-févr-14	15-août-14
37	CMI200000171 BTA-26 29-AOUT-2014	5 000 000 000	1,98%	26-févr-14	29-août-14
38	CMI200000188 BTA-26 12-SEPT-2014	5 000 000 000	1,49%	12-mars-14	12-sept-14
39	CMI300000088 BTA-52 12-SEPT-2014	10 000 000 000	2,02%	11-sept-13	12-sept-14
<b>TOTAL</b>		<b>311 000 000 000</b>			

Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE





A la même période, le nombre de lignes non échues s'élève à treize (13) pour un volume global de 128,511 milliards de FCFA. La situation des encours se présente comme suit.

**Tableau 16 : Lignes non échues : situation des encours à fin octobre 2014 (en FCFA)**

N°	CODE EMISSION	MONTANT	TIMP	DATE ADJUDICATION	DATE ECHEANCE
1	CM1100000148 BTA-13 14-NOVE-2014	10 000 000 000	1,28%	13-août-14	14-nov-14
2	CM1200000196 BTA-26 14-NOVE-2014	10 000 000 000	1,45%	14-mai-14	14-nov-14
3	CM1200000204 BTA-26 05-DECE-2014	10 000 000 000	1,50%	04-juin-14	05-déc-14
4	CM1200000212 BTA-26 30-JANV-2015	10 000 000 000	1,48%	30-juil-14	30-janv-15
5	CM1200000221 BTA-26 20-FEVR-2015	10 000 000 000	1,52%	20-août-14	20-févr-15
6	CM1200000238 BTA-26 06-MARS-2015	10 000 000 000	1,56%	03-sept-14	06-mars-15
7	CM1300000104 BTA-52 04-MAI-2015	5 000 000 000	1,88%	30-avr-14	04-mai-15
8	CM1300000112 BTA-52 29-MAI-2015	10 000 000 000	1,91%	28-mai-14	29-mai-15
9	CM2A00000014 OTA-2 ANS 4% 08-JUIN-2015	16 000 000 000	100,38%	05-juin-13	08-juin-15
10	CM1300000121 BTA-52 26-JUIN-2015	10 000 000 000	1,87%	25-juin-14	26-juin-15
11	CM1300000138 BTA-52 10-JUIL-2015	10 000 000 000	1,69%	09-juil-14	10-juil-15
12	CM2A00000023 OTA-2 ANS 4% 07-SEPT-2015	7 511 000 000	98,50%	04-sept-13	07-sept-15
13	CM2A00000032 OTA-2ANS 3,75% 08-AOUT-2016	10 000 000 000	100,05%	06-août-14	08-août-16
14	M1200000246 BTA-26 10-AVRI-2015	4 000 000 000	1,50%	08/10/2014	10/04/2015
15	CM1100000155 BTA-13 30-JANV-2015	7 000 000 000	1,8%	29/10/2015	30/01/2015
<b>TOTAL</b>		<b>139 511 000 000</b>			

Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE

Au quatrième trimestre 2014, le Trésor public pourrait émettre des bons et des obligations du Trésor respectivement pour 30 milliards de FCFA et 10 milliards de FCFA en fonction de l'évolution de la liquidité sur le marché.



## **XI. FINANCES PUBLIQUES**



## A. BUDGET DE L'ETAT

### 1. Analyses de Recettes

En 2014, les recettes de l'Etat devraient augmenter de 42,2% par rapport à 2010 pour s'établir à 2 758 milliards de FCFA en vue de soutenir la croissance économique nationale engagée depuis 2010.

Les recettes pétrolières qui représenteraient 26,0% des recettes totales (y compris les dons) de l'Etat en 2014 sont d'une part, le principal facteur de la forte progression des recettes de l'Etat (44,5% par rapport à 2010). D'autre part, les autres taxes sur les biens et services affichent une forte progression en 2014 (89,02% par rapport à 2010) et représenteraient 41,9% des recettes totales de l'Etat à fin 2014.

**Tableau 17 : Recettes budgétaires de l'Etat de 2010 à 2014 (en milliards de FCFA)**

Année	2010	2011	2012	2013	2014*	CAGR 2009-2014
<b>Recettes totales et Dons</b>	<b>1 939</b>	<b>2 249</b>	<b>2 424</b>	<b>2 547</b>	<b>2 758</b>	<b>9,21%</b>
<b>Recettes totales</b>	<b>1 868</b>	<b>2 189</b>	<b>2 369</b>	<b>2 481</b>	<b>2703</b>	<b>9,68%</b>
<b>Recettes pétrolières</b>	<b>497</b>	<b>638</b>	<b>693</b>	<b>705</b>	<b>718</b>	<b>9,63%</b>
Redevance SNH	413	541	532	533	546	7,23%
Impôts/Sociétés pétrolières	84	97	161	172	172	19,62%
<b>Recettes non pétrolières</b>	<b>1 371</b>	<b>1 551</b>	<b>1 676</b>	<b>1 776</b>	<b>1 985</b>	<b>9,69%</b>
Impôts directs	343	405	471	464	539,7	12,00%
Taxe spéciale sur produits pétroliers	83	85	97	97	110	7,29%
Impôts sur le commerce international	253	274	294	313	297,5	4,13%
Autres taxes sur les biens et services	612	701	720	803	1156,8	17,25%
Recettes non fiscales	81	88	94	99	49,6	(11,54%)
<b>Dons</b>	<b>71</b>	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>66</b>	<b>55</b>	<b>(6,18%)</b>

Source : MINFI/DAE ; \* Prévisionnel

#### a. Recettes pétrolières

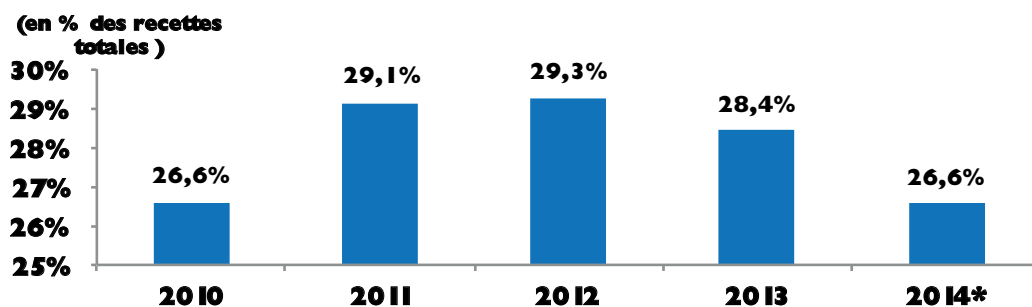
En 2013, les recettes pétrolières s'établissaient à 705 milliards de FCFA contre 497 milliards de FCFA en 2010. Une augmentation qui s'explique par :

- la hausse des exportations de pétrole entre 2010 et 2013 de 55, 7% à 1 087,5 milliards de FCFA ;
- la hausse des cours du pétrole de 14,03% sur la période 2010 à 2013, soit un cours moyen de 89,28 USD en 2010 et de 101,81 USD en 2013.

L'Etat prévoit une légère augmentation des recettes pétrolières de 1,8% en 2014 par rapport à 2013 qui se chiffrerait à 718 milliards de FCFA.



**Graphe 7 : Pourcentage des recettes pétrolières sur les recettes totales de 2010 à 2014**



Source : MINFI/DAE, \* Prévisionnel

### b. Recettes non pétrolières

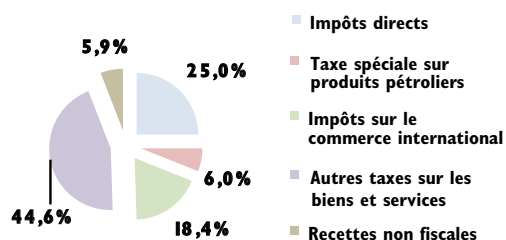
Les recettes totales hors dons en 2014 devraient être constituées à 73,4% des recettes non pétrolières, demeurant ainsi la principale source de revenus de l'Etat malgré la forte hausse des recettes pétrolières sur les quatre dernières années (+9,6% en moyenne).

En 2013, les recettes non pétrolières ont légèrement progressé de 6,0% par rapport à 2012, passant de 1 676 milliards de FCFA à 1 776 milliards de FCFA. Cette amélioration est due à la hausse des recettes sur les autres taxes sur les biens et services et les recettes provenant de la taxe spéciale sur les produits pétroliers.

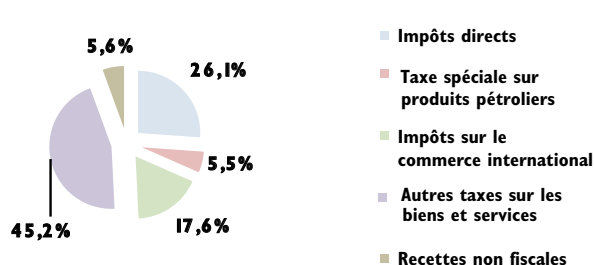
En 2014, les recettes non pétrolières devraient progresser de 11,8% boostées principalement par une forte augmentation des recettes sur les autres taxes sur les biens et services (hausse de 44,0% par rapport à 2013).

**Graphe 8 : Distribution des recettes non pétrolières de 2010 et 2013**

#### Recettes non pétrolières 2010



#### Recettes non pétrolières 2013



Source : MINFI/DAE

## 2. Analyse des dépenses

On distingue deux principaux types de dépenses de l'Etat au Cameroun, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement. Les premières devraient représenter 68,5% des dépenses totales de l'Etat.

Entre 2010 et 2013, le déficit budgétaire s'est creusé de 675%, passant de 73,9 milliards de FCFA en 2010 à 572,4 milliards de FCFA en 2013. Toutefois, sur les 4 dernières années le déficit budgétaire de l'Etat a cru à un taux annuel moyen de 67%.

En 2014, le déficit budgétaire devrait s'améliorer de 33,6% par rapport à 2013 à 380 milliards de FCFA.



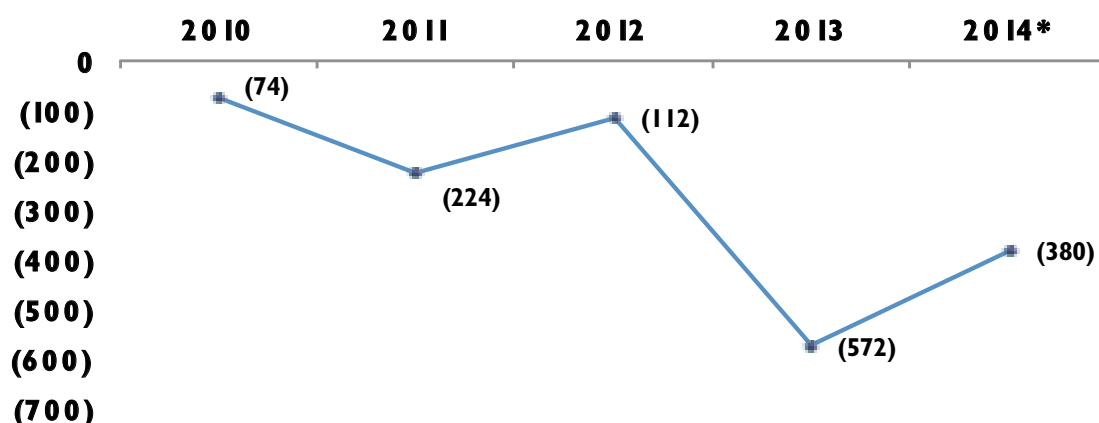
La forte progression du déficit sur la période 2010-2013 s'explique notamment par une forte croissance :

- des dépenses d'investissement sur ressources propres d'environ 223 milliards de FCFA (soit +80,5% par rapport à 2010) ;
- des dépenses d'investissement sur les financements extérieurs de 393 milliards de FCFA (soit +394% par rapport à 2010) ;
- des charges liées aux salaires de 155,9 milliards de FCFA (soit + 24,5% par rapport à 2010).

L'amélioration du déficit budgétaire en 2014 par rapport à 2013 devrait s'expliquer par le recul :

- des dépenses courantes sur les transferts et subventions de 74,4 milliards de FCFA (soit -12,2% par rapport à 2013) ;
- des dépenses courantes sur les paiements d'intérêts de la dette extérieure de 23,9 milliards de FCFA (soit -50,4% par rapport à 2013) ;
- des dépenses d'investissement sur les financements extérieurs de 201,7 milliards de FCFA (soit -40,9% par rapport à 2013)

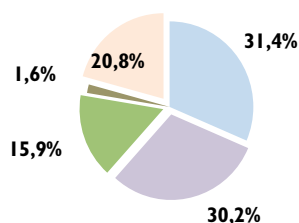
**Graphe 9 : Evolution du déficit budgétaire de 2010 à 2014 en milliards de FCFA.**



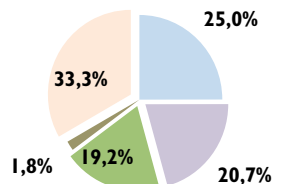
Source : MINFI/DAE ; \*Prévisionnel

**Graphe 10 : Distribution des dépenses budgétaires 2010 et 2013**

**Dépenses 2010**



**Dépenses 2013**



- Salaires
- Achats de biens et services
- Transferts et subventions
- Paiements d'intérêts
- Dépenses de capital

Source : MINFI/DAE



## B. DETTE PUBLIQUE

### 1. Encours de la dette

Sur la période 2005 à 2008, les ratios d'endettement public ont fortement reculé, passant de 50% à 10%, suite aux initiatives en faveur des pays pauvres très endettés et aux allègements des dettes multilatérales. Entre 2010 et 2013, le montant de la dette du Cameroun a progressé sur un taux annuel moyen de 12%.

Au 30 juin 2014, l'encours de la dette publique est évalué à 2 900 milliards de FCFA contre 2 790 milliards de FCFA au 30 mars 2014 et 2 745 milliards de FCFA à fin 2013.

Au 30 juin 2014, cet encours est composé de 73,2% de dette extérieure évaluée à 2 124 milliards de FCFA et 26,8% de dette intérieure.

**Tableau 18 : Encours de la dette publique et à garantie publique de 2010 à 2013**  
(en milliards de FCFA)

Année	2010	2011	2012	2013	CAGR 2010-2013
<b>Encours dette extérieure</b>	<b>1 123</b>	<b>1 280</b>	<b>1 471</b>	<b>1 921</b>	<b>14,36%</b>
Multilatérale	460	561	630	725	12,05%
Bilatérale	620	676	753	1071	14,64%
Commerciale	43	43	88	125	30,58%
Dont emprunt obligataire 2010 (non résident)	42	42	32	21	(15,91%)
<b>Encours dette intérieure</b>	<b>623</b>	<b>750</b>	<b>702</b>	<b>824</b>	<b>7,24%</b>
Titres Publics	158	208	179	288	16,19%
Bons du Trésor	-	0	0	105	
Autres dettes structurées conventionnelles)	287	379	379	400	8,65%
Dette non structurée (non conventionnelle)	178	163	144	136	(6,51%)
<b>Encours Total (dette publique)</b>	<b>1 746</b>	<b>2 030</b>	<b>2173</b>	<b>2745</b>	<b>11,98%</b>

Source : CAA

En Mars 2014, un décret du Chef de l'Etat habilite le Ministre des Finances à émettre des titres publics pour un montant maximum de 280 milliards de FCFA. Ces émissions sont destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances 2014.

### 2. Ratios de viabilité de la dette

#### a. Ratio dette publique sur PIB

En 2013, la dette bilatérale qui domine dans la majeure partie des nouvelles dettes représentait 39,0% de la dette publique.

Le ratio dette publique/PIB devrait progresser en 2014 de 14,1%, suite à la continuité du grand programme d'investissements publics.

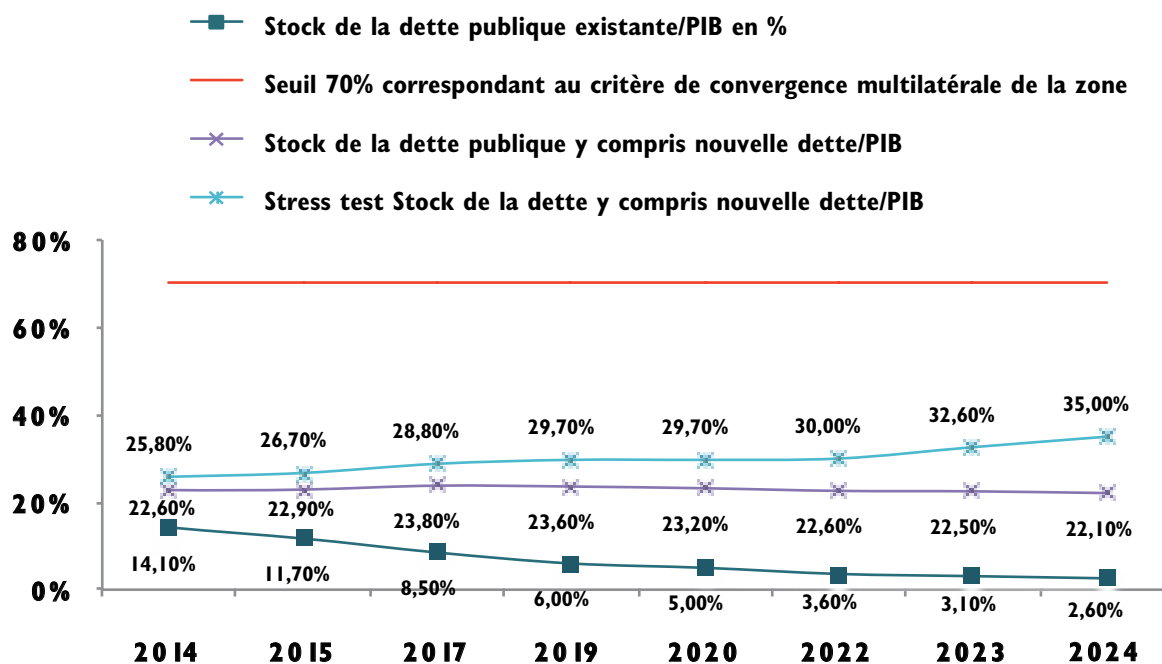
Les anticipations sur l'évolution de l'économie nationale montrent une croissance du PIB à un rythme



proche de celui de l'endettement. Au rythme actuel des décaissements annuels (500 milliards de FCFA), le niveau d'endettement devrait demeurer très inférieur au critère de convergence sous régional de 70% et au seuil d'alerte national de 35%.

Le ratio de la dette publique par rapport au PIB devrait se stabiliser autour de 23% pour les 10 prochaines années.

**Graphe II : Evolution du ratio stock de la dette publique / PIB**



Source : CAA

### **b. Valeur actuelle (VA) de la dette publique extérieure sur le PIB**

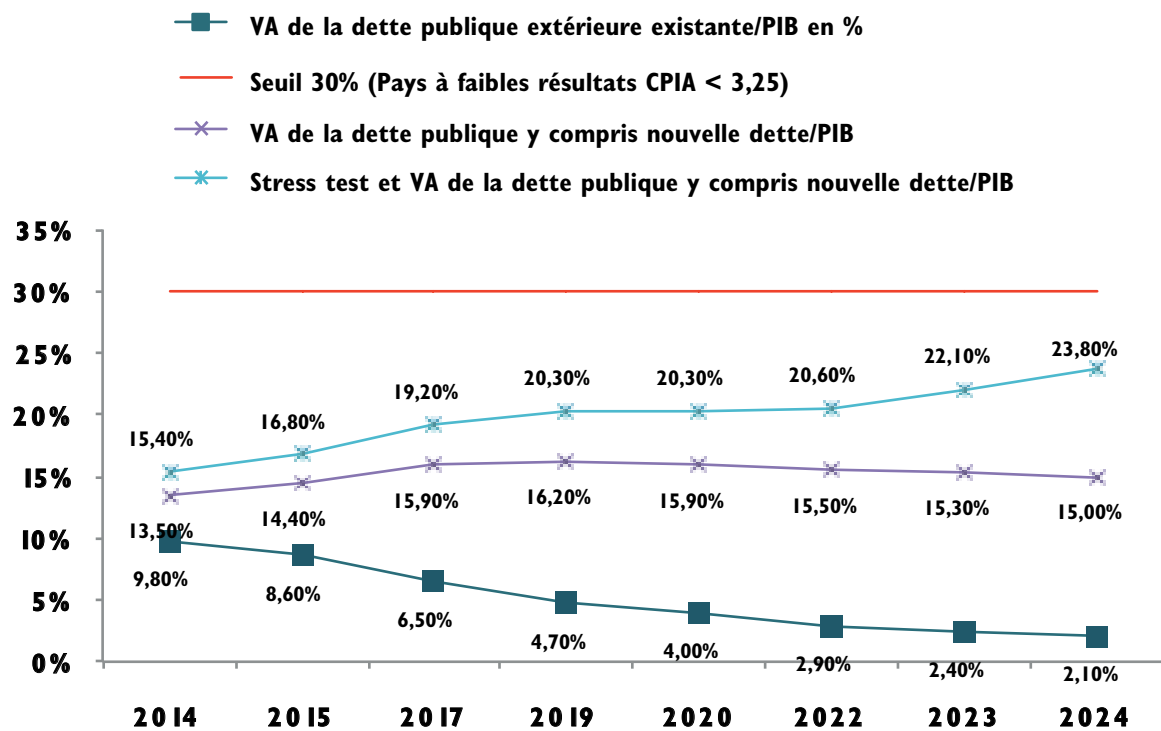
Le ratio de la dette publique extérieure sur le PIB reculerait progressivement entre 2014 et 2019, pour s'établir à 9,8% en 2014 contre 4,7% en 2019.

Compte tenu de la réalisation des projets de développement et la continuité des décaissements, le ratio de la dette publique extérieure par rapport au PIB évoluera entre 2014 et 2019 de 13,5% à 16,2%. A partir de 2020, ce ratio devrait légèrement baisser jusqu'à 15,0% en 2024.

Par rapport au seuil critique de 30,0%, l'Etat dispose d'une marge de 15,0% du PIB.



**Graphe 12 : Evolution du ratio valeur actuelle de la dette extérieure / PIB**



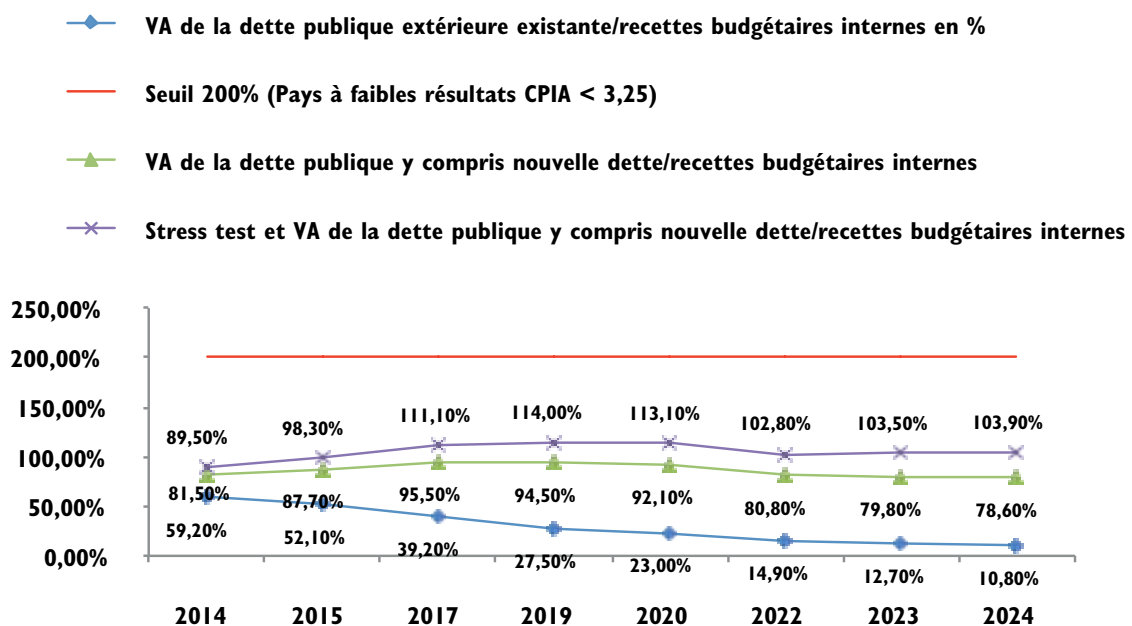
Source : CAA

**c. Valeur actuelle de la dette publique extérieure sur recettes budgétaires hors dons**

Ce ratio devrait atteindre 59,2% (son maximum) à fin 2014, toutefois, resterait très en deçà de son seuil critique qui est de 200%. En intégrant les dettes futures, ce ratio progressera jusqu'à 92,1% en 2020 avant de décroître pour atteindre 78,6% en 2024.

Ce ratio permet de mieux encadrer l'endettement à partir d'un niveau des recettes budgétaires hors dons, par un contrôle de la soutenabilité des finances publiques.

**Graphe 13 : Evolution du ratio valeur actuelle de la dette publique / recettes budgétaires**



Source : CAA





## C. SITUATION MONÉTAIRE

### 1. Masse monétaire

A fin 2013, la masse monétaire du Cameroun était en forte hausse par rapport à 2012 (+11,6%), passant de 2 939,5 milliards de FCFA à 3 280,8 milliards de FCFA en 2013.

Cette progression est principalement due à :

- une augmentation de 14,1% des dépôts bancaires qui représentaient à fin 2013 82,9% de la masse monétaire ;
- une légère hausse de la circulation fiduciaire de 1% qui représentait à fin 2013 17,1% de la masse monétaire.

### 2. Avoirs extérieurs nets

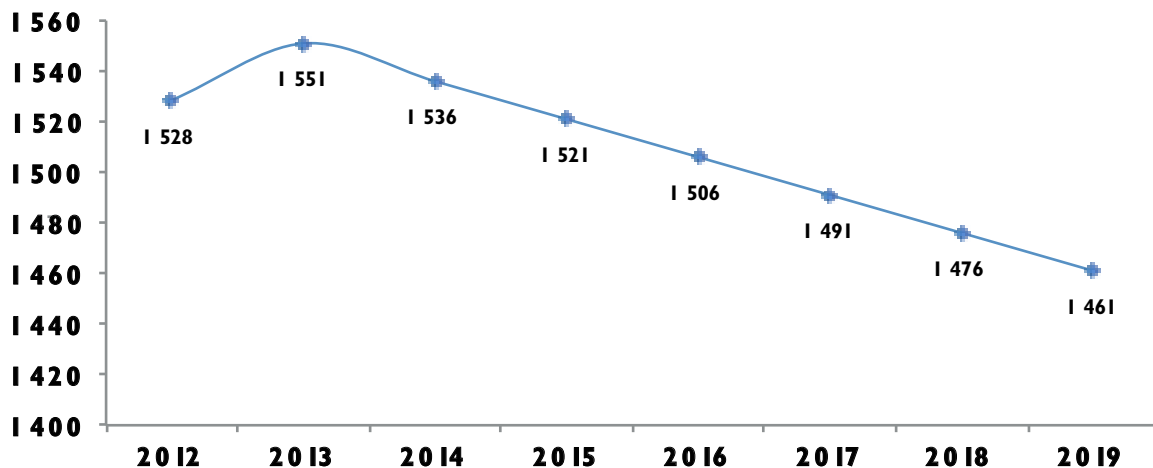
Les avoirs extérieurs progressent de 1,5% en 2013 par rapport à 2012 pour s'établir à 1 551,2 milliards de FCFA, suite à une croissance des exportations des produits tels que : le pétrole, le cacao, le coton et le bois.

En effet, les exportations ont progressé entre 2012 et 2013 de 2,21% à 2 230,7 milliards de FCFA.

Toutefois, les avoirs extérieurs ont reculé à la banque centrale sur la même période de 3% à 1418,2 milliards de FCFA. Les avoirs extérieurs des banques primaires ont doublé à 133 milliards de FCFA à fin décembre 2013.

Le compte d'opérations du Cameroun affiche une tendance baissière de 29,6% en 2013 par rapport à 2012, assurant un taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs de 94%.

**Graph 14 : Evolution et projection des avoirs extérieurs nets du Cameroun (en milliards FCFA)**



Source : FMI

### 3. Crédit intérieur

Le crédit intérieur à fin 2013 était de 2 002,3 milliards de FCFA, une progression de 17,8% par rapport à 2012. Cette hausse est due principalement à l'augmentation en 2013 du crédit à l'économie de 14,4% à 2 273,8 milliards de FCFA.

En effet, l'évolution du crédit est liée à une hausse des engagements du secteur privé (+ 229,2 milliards de FCFA), notamment le financement des projets tels que la modernisation et l'accroissement des capacités de production de la SONARA.



## XII. ANNEXES



## A. DECRET PRESIDENTIELLE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° <sup>12</sup> 014/131 DU 31 MAR 2014

habilitant le Ministre des Finances à recourir à des émissions de titres publics d'un montant maximum de 280 milliards de francs CFA, destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2014.-

### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Constitution ;
- VU la loi n° 2013/017 du 16 décembre 2013 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2014 ;
- VU le décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

### DECRETE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>.**- Le Ministre des Finances est habilité à recourir, au nom du Gouvernement, à des émissions de titres publics d'un montant maximum de 280 (deux cent quatre vingt) milliards de francs CFA, destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2014.

**ARTICLE 2.**- Les emplois des ressources découlant des émissions de titres publics visées à l'article 1<sup>er</sup> ci – dessus sont soumis à l'approbation préalable du Président de la République.

**ARTICLE 3.**- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 31 MAR 2014





## B. ARRETE MINISTERIEL

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX- TRAVAIL-PATRIE

00000366 /A/MINFI/CAB du 05 SEPT 2014  
ARRETE N° fixant les conditions  
d'ouverture d'une émission obligataire par l'Etat du Cameroun

Le Ministre des Finances,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat;
- Vu la loi n° 2013/017 du 16 Décembre 2013 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2014 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2013/066 du 28 Février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;
- Vu le décret n° 2014/131 du 31 Mars 2014 habilitant le Ministre des Finances à recourir à des émissions de titres publics destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2014 ;

### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Le présent arrêté fixe les conditions d'ouverture d'une émission obligataire par appel public à l'épargne par l'Etat du Cameroun d'un montant de FCFA 150 000 000 000 (Cent Cinquante milliards de francs CFA), dénommé « ECMR - 5,50% net 2014-2019 ».

**Article 2 :** La Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun), BP 300 Douala, Tél 00 2327 33 43 54 02, Fax 00 237 33 43 54 13 désignée Arrangeur Chef de file,, est chargé de la structuration du présent emprunt.

**Article 3 :** L'emprunt « ECMR 5,50% net 2014-2019 » est représenté par des obligations du Trésor dématérialisées ayant chacune une valeur nominale de FCFA 10 000 (dix mille francs CFA), rémunérée à un taux d'intérêt de 5,50% net annuel sur la base de 360 jours.

**Article 4 :** La période de souscription indicative s'étend du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_. Toutefois, cette période peut être modifiée en cas de besoin et après information de la Commission des Marchés Financiers.

**Article 5 :** La souscription à cet emprunt est ouverte aux investisseurs institutionnels, aux personnes physiques et morales résidentes ou non résidentes.

**Article 6 :** Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers.



**Article 7:** Un syndicat de placement composé de Prestataires de Services d'Investissement agréés par la Commission des Marchés Financiers sera chargé du placement desdits titres.

**Article 8 :** Le remboursement de cet emprunt se fera annuellement par amortissement constant du quart (1/4) du capital emprunté à partir de la deuxième année, tandis que le paiement des intérêts interviendra dès la fin de la première année à la date anniversaire de la date de jouissance des titres.

**Article 9 :** Les titres émis feront l'objet d'une admission à la cote, sur le compartiment obligataire de Douala Stock Exchange.

**Article 10:** Le Directeur Général du Budget et le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera./-

Yaoundé, le **05 SEPT 2014**

**Le Ministre des Finances,**  
  
  
**ALAMINE OUSMANE MEY**



## C. DETAIL DES PROJETS

### 1. Barrage de Lom Pangar

#### a. Présentation

Le projet de Lom Pangar consiste à réaliser un barrage en enrochement, BCR et BCV sur le Lom, en aval de la confluence entre le Lom et le Pangar. Ce barrage, d'une hauteur maximale de 45,5 m vise la création en amont d'une retenue d'eau de 6 000 000 000 de m<sup>3</sup> permettant d'accroître le débit régularisé de la Sanaga. Ce barrage sera équipé de 3 vannes de restitution, d'un évacuateur de crue, et d'une usine au pied du barrage équipée de 4 turbines de type Francis d'une puissance installée totale de 30 MW pour l'alimentation de la Région de l'Est, à travers une ligne de transport 90 KV entre l'usine et Bertoua sur une longueur approximative de 100 km.

#### b. Etat d'avancement

L'avancement global de la digue de col qui est estimée à 95% et dont les remblais ont atteint la cote de 675,30 m (soit une réalisation de 100%), la pose des cellules de pression estimée à 50% avec 11 cellules installées sur 21, la plateforme de la route, le rechargement des matériaux de protection par la transition et le tapis étanche en amont étant en cours d'exécution.

L'avancement global des remblais qui est estimé à 33% avec plus de 833 000 m<sup>3</sup> de remblai mis en œuvre dont :

- sur la rive gauche : une digue de transition en enrochement à la cote moyenne de 643 m, une digue en remblai à la cote 665 m et 23 cellules de pression installées sur 57 ;
- sur la rive droite : une digue de transition rendue à la cote moyenne de 645 m, une digue en remblai à la cote 657 m et 15 cellules de pression installées sur 55.

L'avancement des ouvrages en béton étant de 28% d'avancement global de travaux de Béton Compacté au Rouleau (soit environ 53 633 m<sup>3</sup>) et 51,8% de Béton Conventionnel Vibré (soit environ 66 396 m<sup>3</sup>).

Les travaux d'injection et de consolidation sont achevés sur la rive gauche et sur la rive droite, les pertuis de dérivation, les murs de soutènement, les prises usinières, la restitution et l'évacuateur de crue. Les travaux d'injection de voile sont achevés à 95% sur la rive gauche contre 60% sur la rive droite.

La fabrication des équipements hydromécaniques est en cours et les premiers lots de conduites forcées seraient déjà embarqués en Chine pour le Cameroun.

Si le cap est maintenu, la mise en eau provisoire interviendra en Septembre 2015.

- Délais de réalisation : 48 mois ;
- Maître d'ouvrage : EDC/Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Coût du projet : 190,174 milliards de FCFA ;
- Sources de financement : BM : 36 milliards de FCFA (75 millions USD), AFD : 39 milliards de FCFA (60 millions EUR), BAD : 43 milliards de FCFA, BEI : 19,5 milliards de FCFA (30 millions EUR), BDEAC et Etat du Cameroun ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 15 milliards de FCFA.





## 2. Barrage de Memve'ele

### a. Présentation

La réalisation de ce projet permettra d'exploiter les 35 m de dénivelé naturel offerts par le relief du site. C'est un barrage en remblai homogène d'une hauteur de 20 m et d'une longueur de crête de 1 850 m qui servira de pont pour la circulation et le passage d'une rive à l'autre. L'aménagement comprend tous les bâtiments d'hébergement du personnel durant les phases de construction et d'exploitation des ouvrages et les voies d'accès au site. La côte de retenue normale est calée à une altitude de 392 m. La puissance installée sera de 211 MW, avec une production de 1 140 GWh/an. Il y a également plusieurs ouvrages connexes :

- deux évacuateurs de crues sur la rive droite et sur la rive gauche de 81 m et 106 m de longueur respectivement ;
- un canal d'aménage trapézoïdale de 2 400 m de longueur ;
- deux ouvrages de prise d'eau à l'entrée du canal d'aménage et à l'autre entrée de l'usine.

La centrale hydroélectrique qui comprend :

- 4 conduites forcées ;
- 4 turbines de 51,6 MW ;
- 4 alternateurs de 50 MW ;
- 4 transformateurs élévateurs 225/11KV de 56 MVA.

### b. Etat d'avancement

Travaux en cours d'exécution.

- Délais de réalisation : mise en service du barrage au mois de juin 2017 ;
- Maître d'ouvrage : Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Coût du projet : Construction du barrage et de l'usine 286 milliards de FCFA ; ouvrage d'évacuation 66 milliards de FCFA ; route d'accès et cité maître d'ouvrage 15,8 milliards de FCFA ;
- Sources de financement : Exim Bank Chine 85% du coût du projet et Budget d'Investissement Public, exercice 2013 et suivants (15% du coût du projet), la BDEAC ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 15 milliards de FCFA.

## 3. Barrage de Mékin

### a. Présentation

Construction d'une usine de pied d'une puissance de 15 MW, d'une ligne d'évacuation d'énergie de 33 km le long de Mékin, à DjomYekombo.

### b. Etat d'avancement

La voie d'accès est réalisée à 70% avec l'appui de l'Etat dans le cadre des préparatifs de la pose de la première pierre. Le reste des travaux concerne la reprise de 2 ouvrages de franchissement.

La digue principale est compactée à 80%, sous réserve de certains détails de conception à rattraper en 2014.

L'usine de pied : Gros œuvre Génie Civil centrale et pertuis de fond réalisé à 90% (côté 615,2 m en amont et 619,2 m de la façade aval du cours d'eau). Dispositif de montage des turbines et des portiques en cours d'installation.



La grue est installée depuis jeudi 13 mars 2014.

Le premier groupe, turbine et alternateur sont déjà sur le site.

Ligne de transport : près de 138 pylônes sur 140 sont montés. Sur 31,1 km du câblage à faire, 30 km sont déjà réalisés et tout le matériel de construction est disponible sur le site.

La cité du maître d'ouvrage (MO) : Les 10 bâtiments sont réalisés à 90%. En février 2014, les plans et schémas pour l'assainissement de la cité du MO ont été fournis.

Mise en eau en décembre 2014 conformément au calendrier des travaux.

- Délais de réalisation : 36 mois ;
- Maître d'ouvrage : Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Coût du projet : 25,77 milliards de FCFA ;
- Sources de financement : Exim Bank Chine 85% du coût du projet et Budget d'Investissement Public, exercice 2013 et suivants (15% du coût du projet) ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 10,8 milliards de FCFA.

## 4. Autoroute Yaoundé-Nsimalen

### a. Présentation

Projet permettant de faciliter le trafic entre l'aéroport et la ville de Yaoundé et de décongestionner les voies existantes. Il permettra aussi la création de plus de 1 000 emplois. Il comporte deux sections (la rase campagne « Ahala-Meyo-carrefour Nsimalen : 10,8 km et la section urbaine « fin de la section rase campagne - S/préfecture Tsinga : 9,8 km »).

### b. Etat d'avancement

Le marché de la section rase campagne a été attribué le 13 novembre 2013 à la CHINA COMMUNICATION COMPANY CORPORATION LTD (CCCC).

- Date de validation du projet : Décret de création du Comité de Pilotage ;
- Quote-part dans l'emprunt de 2013 : 10,5 milliards de FCFA ;
- Délais de réalisation : 36 mois ;
- Maître d'ouvrage : MINH DU ;
- Coût du projet : 170 milliards de FCFA ;
- Sources de financement (en FCFA) : Etat du Cameroun ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 3,7 milliards de FCFA.

## 5. Pénétrante Est de Yaoundé (Mimboman – Nkoabang)

### a. Présentation

Ce projet vise à construire une route de 4 km de 2x2 voies de 3,50 m chacune avec terre-plein central et trottoirs pour desservir les entrées EST de la ville de Yaoundé





### **b. Etat d'avancement**

75% d'exécution physique et 79% de consommation des délais.

- Délais de réalisation : 24 mois ;
- Maître d'ouvrage : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- Coût du projet : 9,5 milliards de FCFA ;
- Source de financement : Etat du Cameroun : Budget d'investissement Public ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 3,034 milliards de FCFA.

## **6. Travaux d'aménagement de la voie d'accès à Olembé**

### **a. Présentation**

Ce projet vise à construire des voies de 2,5 km de 2x3 voies pour desservir les entrées Est de la ville de Yaoundé.

### **b. Etat d'avancement**

50% d'exécution physique et 45% de consommation des délais.

- Délais de réalisation : 36 mois ;
- Maître d'ouvrage : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- Coût du projet : 15 milliards de FCFA ;
- Source de financement : Etat du Cameroun – Budget d'investissement Public ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 3,7 milliards de FCFA.

## **7. Réhabilitation et aménagement de la route Shell Nsimeyong – Tam Tam – TKC- Boucle chapelle Saint Marc – Hopital Biyem Assi (Maîtrise d'œuvre incluse)**

### **a. Présentation**

Ce projet vise à construire des voies d'une longueur totale de 10 km, de 7 m de large en moyenne pour rendre plus fluide les mouvements des populations de cette zone.

### **b. Etat d'avancement**

- 68% d'exécution physique et 77% de consommation des délais ;
- Délais de réalisation : 24 mois ;
- Maître d'ouvrage : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- Coût du projet : 9,5 milliards de FCFA ;
- Source de financement : Etat du Cameroun – Budget d'investissement Public ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 4,3 milliards de FCFA.

## **8. Réhabilitation de la voirie de la ville d'Ebolowa**

### **a. Présentation**

Ce projet vise à entretenir et/ou à réhabiliter les voies dans la ville d'Ebolowa où s'est tenu le comice agropastoral.



## **b. Etat d'avancement**

100% d'exécution physique et 100% de consommation des délais.

- Délais de réalisation : 36 mois (travaux achevés le 12 février 2014) ;
- Maître d'ouvrage : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- Coût du projet : 9,8 milliards de FCFA ;
- Source de financement : Etat du Cameroun – Budget d'investissement Public ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 3,13 milliards de FCFA.

## **9. Calibrage des drains primaires dans la ville de Douala (Projet d'assainissement pluvial de la ville de Douala)**

### **a. Présentation**

Ce projet vise à réaliser 39 km de canaux qui suivent les 9 cours d'eau naturels, principaux correspondants aux neuf bassins versants et à recalibrer leurs exécutoires sur 9 km, afin d'augmenter leur capacité de drainage, aménager plusieurs quartiers défavorisés jouxtant les canaux afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

### **b. Etat d'avancement**

Tout est prêt pour le démarrage des travaux en novembre 2014.

- Délais de réalisation : 36 mois ;
- Maître d'ouvrage : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- Coût du projet : 109,2 milliards de FCFA ;
- Source de financement : Etat du Cameroun – Budget d'investissement Public (23,9 milliards de FCFA), AFD (73,4 milliards de FCFA) ; C2D (11,8 milliards de FCFA) ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 4 milliards de FCFA.

## **10. Construction d'un canal sur le Mfoundi (Projet d'assainissement de Yaoundé-Phase 2)**

### **a. Présentation**

Ce projet vise à construire un canal principal de 6 km, des canaux de drainage sur 4 affluents sur une longueur de 8 km, des rampes d'accès pour l'entretien, des ouvrages de transition au niveau des points de confluence du canal, des ouvrages de franchissement, des ouvrages de support et des infrastructures de dépotage et de traitement des boues de vidange domestique ;

Il est en outre prévu l'aménagement des voies d'accès sur les berges et des travaux d'aménagement paysagers.

### **b. Etat d'avancement**

Signature de la convention de prêt avec l'AFD en avril 2014.

- Délais de réalisation : 48 mois (début des travaux en octobre 2014) ;
- Maître d'ouvrage : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- Coût du projet : 77,35 milliards de FCFA ;



- Source de financement : Etat du Cameroun – Budget d'investissement Public (7,75 milliards de FCFA), AFD (51,6 milliards de FCFA) ; BAD (15,8 milliards de FCFA) ; FEM (2,03 milliards de FCFA) ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 1,95 milliard de FCFA.

## 11. Bitumage du réseau structurant

### a. Présentation

La réalisation de ce programme de plus de 766 km de route vient contribuer à l'accroissement des échanges et au renforcement de la coopération entre les pays de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) et ceux de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en général, et entre le Cameroun et le Nigeria en particulier, qui sont les deux leviers économiques de ces deux sous-régions.

En même temps, ce programme va contribuer à l'amélioration des infrastructures en vue de lutter contre la pauvreté et stimuler la croissance du secteur non pétrolier, par l'amélioration de l'infrastructure et le développement agricole rural.

Les travaux consistent généralement à aménager pour chacun des tronçons, 7 m de largeur de chaussée, deux accotements de 1,5 m chacun et un revêtement bicouche. La structure de la chaussée prévue est de 25 cm de couche de fondation en béton de sol, 20 cm de couche de base en graves concassés 0/31,5, 5cm de couche de roulement en béton bitumeux et la mise en place de la signalisation.

### b. Etat d'avancement

Les travaux sont exécutés à 57% pour Bachuo Akagbé-Mamfé-Ekok ; Bamenda-Batibo-Numba 97% ; Obala-Batchenga-Bouam 42% ; Bikoula - Djoum (38 km) 11% ; Djoum - Mintom - Frontière Congo 27% ; Kumba – Mamfé 13% ; Foumban-Tibati ; Lot2: Mankin-PONT DE LA MAPE (21 km) 28% ; réhabilitation de Yaoundé - Bafoussam - Bamenda 70%.

- Délais de réalisation : 96 mois (début des travaux en 2010) ;
- Maître d'ouvrage : Ministère des Travaux Publics ;
- Coût du projet : 391,4 milliards de FCFA ;
- Source de financement : Etat du Cameroun : Budget d'Investissement Public (125 milliards de FCFA), BAD (148,2 milliards de FCFA) ; JICA (24,3 milliards de FCFA) ; BDEAC (47 milliards de FCFA) ; BID (18,23 milliards de FCFA) ; Monde Islamique (43,7 milliards de FCFA) ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 25,80 milliards de FCFA.

## 12. Bitumage du réseau non-structurant

### a. Présentation

La réalisation de ce programme de plus de 350 km va contribuer à l'amélioration de l'offre en infrastructure routière en vue de lutter contre la pauvreté et stimuler la croissance du secteur productif par l'augmentation des échanges interurbains et le développement agricole rural.

Les travaux consistent généralement à aménager 7 m de largeur de chaussée, deux accotements de 2,25 m chacun, un revêtement bicouche et la mise en place de la signalisation sans la construction des ouvrages d'assainissement et des ponts.

La structure de la chaussée prévue est de :

- 25 cm de couche de fondation en béton de sol ;
- 20 cm de couche de base en graves concassés 0/31,5 ;



- 5 cm de couche de roulement en béton bitumeux.

#### **b. Etat d'avancement**

Les travaux sont exécutés à hauteur de :

- Pont et ses accès sur le Mayo Galkéa 65% ;
- Mbama – Messamena (74 km) et de 05 km de voirie à Abong Mbang 25% ;
- 2ème voie d'accès à Bamenda Town 5% ;
- Ndop - Kumbo (60,5 km) 75% ;
- Réhabilitation de Nkpwang-Nkolotou'outou-Koum Yetotan-Carrefour Meyomessala-Bidjong (54 km) et bretelle Mvomeka (4 km) 80%.

Les caractéristiques du projet :

- Délais de réalisation : 64 mois (début des travaux en 2012) ;
- Maître d'ouvrage : Ministère des Travaux Publics ;
- Coût du projet : 150 milliards de FCFA ;
- Source de financement : Etat du Cameroun – Budget d'Investissement Public 2012 et suivants ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 11,49 milliards de FCFA.

### **13. Construction des abattoirs et des entrepôts frigorifiques au Cameroun**

#### **a. Présentation**

Le projet vise le démarrage de l'industrialisation des filières viandes bovines, caprines, et porcines. A cet effet, les travaux consistent en l'acquisition des équipements indispensables au renforcement des capacités des exploitations de grande et de moyenne importance, à la transformation des produits carnés, à la mise en place d'une chaîne de froid par les constructions des chambres froides modernes pour améliorer la distribution des produits carnés. La finalité du projet est de promouvoir la compétitivité des filières d'élevage, la transformation des produits carnés pour améliorer la qualité sanitaire.

Construction et équipement :

- un abattoir industriel de capacité d'abattage de 250 têtes par jour à Ngaoundéré ;
- un entrepôt frigorifique de 14 000 m<sup>3</sup> à Ngaoundéré ;
- un entrepôt frigorifique de 6 000 m<sup>3</sup> à Yaoundé ;
- un entrepôt frigorifique de 3 000 m<sup>3</sup> à Ebolowa ;
- un entrepôt frigorifique de 3 000 m<sup>3</sup> à Kribi.

Dotation de l'abattoir de Ngaoundéré et des entrepôts frigorifiques des camions et véhicules frigorifiques pour le transport des viandes.

#### **b. Etat d'avancement**

- Etude technique du projet disponible ;
- étude de rentabilité financière disponible ;
- signature du marché le 5 décembre 2013 entre le groupe EMMSA S.A et le Ministère des Marchés Publics (MINMAP) ;
- sites identifiés ;
- appel à manifestation d'intérêt lancé pour le recrutement du bureau d'études ;
- mission du partenaire technique société EMMSA S.A attendue pour les études complémentaires dans les sites de la phase pilote ;
- les business plans des abattoirs et entrepôts frigorifiques disponibles ;
- documents de projet pour la construction des abattoirs de Yaoundé et de Douala disponibles.



Principales caractéristiques :

- Délais de réalisation : 2014-2018 ;
- Maître d'ouvrage : Ministère de L'élevage des Pêches et des Industries Animales ;
- Coût du projet : 24 milliards de FCFA ;
- Source de financement : Etat du Cameroun – Budget d'Investissement Public 2014 et suivants, Espagne ;
- Intervention de l'Etat en 2014 : 1 764 151 517 FCFA.

## 14. Construction du port en eau profonde de Kribi

### a. Présentation

Ce projet vise la construction de :

- un terminal polyvalent d'un linéaire de quais de 272 m visant à capter les flux de trafic ne pouvant être traités dans les terminaux spécialisés (intrants de construction, colis lourds et conventionnels, etc.) ;
- un terminal à conteneurs d'un linéaire de quai de 398 m et d'une capacité initiale d'environ 300 000 TEUs/an ; Le potentiel de développement dudit terminal sera assuré par une évolution plausible du trafic conteneurisé et une configuration du schéma directeur ouverte aux extensions des capacités des performances d'exploitation ;
- une digue de protection de 1 355,38 m susceptible de servir de support logistique au traitement des trafics hydrocarbures et aluminium ;
- un chenal d'accès de 650 m de long et de 200 m de large ;
- un cercle d'évitage dragué à 17m ;
- des bâtiments administratifs et d'exploitation portuaire ;
- des réseaux routiers et ferroviaires internes ;
- des équipements d'aide à la navigation et de contrôle portuaire conforme au code ISPS ;
- deux remorqueurs et des équipements de lutte contre la pollution portuaire et les incendies ;
- des réservations aménagées pour les phases ultérieures du développement du projet, notamment pour la construction des nouveaux terminaux spécialisés (Aluminium, alumine ; céréales, bois, etc.).

### b. Etat d'avancement

- Construction de la digue de protection 96% ;
- dragage et excavation 100% ;
- construction des quais 100% ;
- construction des digues d'enclôture Nord et Sud 100% ;
- construction des zones de stockage et des voies d'accès 99,5% ;
- construction des bâtiments 95% ;
- achat installation et mise en service des équipements 92,5% ;
- Maître d'ouvrage : MINEPAT ;
- Coût du projet : 593 milliards de FCFA en dehors des exonérations des taxes et droits de douane qui s'élevaient à 31 milliards de FCFA au 31 décembre 2013 ;
- Source de financement : Etat du Cameroun – Budget d'Investissement Public 2008 et EXIM BANK Chine.



## **Contact :**

**Téléphone : +237 33 43 53 00**

**Télécopie : +237 33 43 53 53**

**E-mail : [capitalmarkets@scbcameroun.com](mailto:capitalmarkets@scbcameroun.com)**

**[www.empruntobligatoirecameroun2014.com](http://www.empruntobligatoirecameroun2014.com)**



# Emetteur



## Arrangeur



### SCB Cameroun

530 Rue du Roi George, Bonanjo  
B.P. 300 Douala - Cameroun  
Téléphone : +237 33 43 53 00  
Télécopie : +237 33 43 53 53  
E-mail : [capitalmarkets@scbcameroun.com](mailto:capitalmarkets@scbcameroun.com)  
[www.scbcameroun.net](http://www.scbcameroun.net)  
[www.empruntobligatairecameroun2014.com](http://www.empruntobligatairecameroun2014.com)